



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023 des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033



Diagnostic sommaire, vision, orientations et plan de développement

Mai 2023

Table des matières

1. Mise en contexte	3
2. Constats et enjeux	6
3. Vision et orientations de développement touristique	11
4. Projets de développement touristique	15
5. Cadre financier	63
6. Achalandage et retombées économiques	67
7. Plan de mise en œuvre et de gouvernance	79

Image de la page couverture : Parc national de la Gaspésie - CHOK Images @MRC de la Haute-Gaspésie



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie 2033

1. Mise en contexte



Rappel du contexte de réalisation de la démarche

Une démarche de développement en continuité et en cohérence avec les stratégies et les actions réalisées au cours des dernières années.

La Haute-Gaspésie se démarque par un intérêt grandissant de ses citoyens, des Premières Nations et des visiteurs à profiter de ses atouts pour y séjourner et pour y demeurer. Cette conjoncture inspire un développement touristique significatif pour la Haute-Gaspésie. C'est dans ce contexte que la MRC de la Haute-Gaspésie, avec ses partenaires, souhaitent se doter d'un Plan de développement touristique innovant et mobilisant pour le territoire.

Ce plan s'inscrit en continuité de la démarche entreprise en 2020 par Destination Chic-Chocs en collaboration avec le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), et avec l'appui de la SADC de la Haute-Gaspésie. La présente démarche se réalise avec le soutien financier du Fonds d'aide au tourisme de Développement économique Canada.

Le plan de développement touristique a été développé à partir d'une vision émanant du milieu et portée par ses acteurs, ainsi qu'avec la collaboration de la communauté de Gesgagégiaig. Il définit des stratégies concrètes et réalisables. Il intègre parfaitement les principes d'un développement touristique responsable et durable. Finalement, le plan établit le cadre financier nécessaire à sa réalisation en intégrant l'apport des partenaires, des entreprises touristiques et du milieu municipal.



Une des 10 rencontres du Comité de suivi

Journée des partenaires touristiques, 19 janvier 2023
Saint-Maxime-du-Mont-Louis



Photo : Radio-Canada / Jean-François Deschênes

Mise en contexte

Retour sur les travaux antérieurs

Une démarche de développement en continuité et en cohérence avec les stratégies et les actions réalisées au cours des dernières années.

État de la situation et plan de développement du Parc de la Gaspésie (2002)



Mise en œuvre d'un plan structuré pour développer les Chic-Chocs (2018)



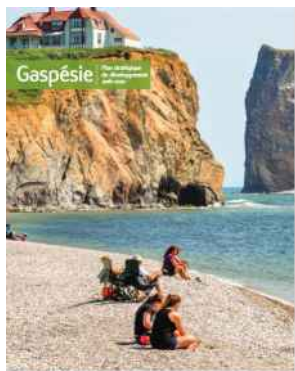
Station de montagne sur mer, Mont-Saint-Pierre (2019-2021)



Plan Chic-Chocs – Vers un développement durable, intégré et innovant (2020)



Plan stratégique de développement 2016-2020, Tourisme Gaspésie



Plan directeur de développement récréotouristique, St-Maxime-du-Mont-Louis (2019)



Projet de pérennisation d'Exploramer – Plan d'affaires (2020)



Stratégie de développement du plein air non motorisé de la Haute-Gaspésie (2021)





PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | **2023**
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | **2033**

2. Constats et enjeux



Crédit photo : MRC de la Haute-Gaspésie

Principales forces et faiblesses de la Haute-Gaspésie

Principales forces

- Paysages uniques de mer et de montagnes
- Produits d'appel forts : montagnes, mer et rivière
- Fréquentation en hausse constante
- Part de visiteurs hors Québec (25 % à 30 %)
- Producteurs de plein air organisés autour d'une filière
- Gestion des rivières à saumons et leur développement
- Variété d'hébergements touristiques en transformation
- Réseau de sentiers pour motoneige et quad
- Nombreux projets d'investissements touristiques
- Qualité du territoire et statuts de protection
- Sentiers maritimes, plages et quais
- Villes et villages en bordure de mer
- Panorama des routes
- Croissance du tourisme gourmand et hivernal
- Gestionnaire récréotouristique important : Sépaq
- Développement du ski hors-piste et du vélo de montagne
- Mobilisation autour du plein air non motorisé

Principales faiblesses

- Saisonnalité encore trop fortement marquée
- Hébergement de qualité moyenne
- Peu d'activités de plein air le long du littoral
- Concertation entre les acteurs touristiques et la Sépaq et les gouvernements, notamment la complexité des procédures administratives
- Positionnement en développement durable
- Capacité d'intervention limitée en recherche et sauvetage
- Offre de restauration et de tourisme gourmand
- Exploitation de la mer et de ses produits
- Insuffisance des ressources dédiées à l'encadrement des activités de plein air
- Accès au territoire public
- Entretien des sentiers de motoneige
- Biodiversité du territoire à protéger
- Concertation autour d'une vision de développement touristique collective
- Périodes de chasse vs d'autres utilisations
- Retard numérique et faible portée cellulaire
- Offre culturelle

Principales opportunités et contraintes de la Haute-Gaspésie

Principales opportunités

- Engouement accru pour la Gaspésie
- Croissance des clientèles de plein air
- Potentiel de développement de produits culturels de calibre pour les touristes
- Territoire valorisé et protégé
- Croissance du télétravail et de la délocalisation
- Nécessité de valorisation de la mer et des quais
- Importance du tourisme durable et responsable
- Plateaux d'activités de plein air à mettre en place
- Gestionnaire Sépaq à mobiliser
- Main-d'œuvre internationale disponible
- Développement en périphérie de l'habitat du caribou montagnard
- Alliances avec les Premières Nations
- Création de circuits et haltes signatures
- Connectivité de la côte avec l'arrière-pays
- Potentiel de conversion des lieux de culte, églises

Principales contraintes

- Attraction de la main-d'œuvre en tourisme
- Distance des marchés émetteurs
- Services limités par autocar, aérien et ferroviaire
- Règles d'affaires et transparence des gestionnaires de territoires gouvernementaux
- Accès aux territoires fauniques et touristiques
- Capacités économiques
- Impacts des décisions sur la gestion du caribou
- Protections importantes limitant la fréquentation
- Effet de ressac potentiel des prochaines années
- Changements climatiques
- Représentation à la CAR de la Haute-Gaspésie
- Structure de concertation et de planification du développement touristique et intégré

Constats tirés des consultations, des recherches et analyses réalisées dans le cadre de cette démarche

- 1) La Gaspésie connaît un **essor touristique important**. Comme un des pôles majeurs, la Haute-Gaspésie regorge de grands potentiels de développement et de croissance tant au niveau des clientèles québécoises qu'internationales.
- 2) Le grand défi du virage touristique de la Haute-Gaspésie est de passer de l'état d'une simple escale du « Tour de la Gaspésie » à celui d'une **véritable destination de séjour**.
- 3) Tous les intervenants de la Haute-Gaspésie s'entendent pour dire que le tourisme est un **secteur économique majeur** et qu'il convient d'avoir une vision stimulante avec un plan de match clair pour favoriser l'investissement concerté et durable.
- 4) La mise en place d'une **gestion touristique durable et responsable** est de plus en plus importante aux yeux des visiteurs et des bailleurs de fonds en tourisme.
- 5) Une part importante des **établissements hôteliers** devront intensifier leur transformation pour s'adapter aux tendances et aux besoins des visiteurs.
- 6) Il y a une grande opportunité à saisir dans la **croissance de la pratique du plein air** sous toutes ses formes et par toutes les clientèles, notamment les clientèles internationales.
- 7) Les **tendances touristiques observées offrent beaucoup d'opportunités**.
- 8) Des **menaces telles que la pénurie de main-d'œuvre, les enjeux de gestion du caribou et l'accessibilité** à la région pourraient freiner la croissance.
- 9) L'ensemble des **contraintes et règlements entourant les règles d'affaires** entre les producteurs de plein air et les ministères (Sépaq) limitent la pérennité, la croissance et le développement (prévisibilité) du secteur.
- 10) La **concertation et la coordination** entre les acteurs touristiques et les différents paliers gouvernementaux sera le principal facteur de succès de la mise en œuvre du Plan de développement touristique.
- 11) La **clé du succès du développement touristique** régional est la participation financière concertée des gouvernements, en support et en bonification aux investissements privés.

Enjeux touristiques à prendre en compte pour le développement touristique de la Haute-Gaspésie

ENJEU # 1 : Une destination distinctive de calibre international, insufflée par des produits touristiques forts.

L'obligation de positionner la Haute-Gaspésie comme une destination unique et exceptionnelle de calibre international, autant dans la tête des acteurs du territoire qu'auprès des visiteurs. Pour ce faire, il y a nécessité d'enrichir nos produits signatures qui se doivent d'être en constante évolution, et ce, en cohésion avec l'écosystème touristique du territoire et la communauté.

ENJEU # 2 : Un positionnement de destination affirmé en développement durable.

L'obligation de définir pour la Haute-Gaspésie un positionnement fort et clair pour un tourisme durable et responsable. Ce positionnement devra être appuyé par des actions concrètes et dans chacune des entreprises touristiques. Un développement touristique durable et responsable doit également être au cœur des stratégies dans une optique où ce développement et les mesures de protection environnementales et d'accès aux territoires s'harmonisent.

ENJEU # 3 : Un leadership mobilisateur conduisant à un développement efficient.

L'importance de mobiliser les acteurs touristiques (entreprises et organisations touristiques, municipalités, gouvernements et citoyens) autour d'une vision touristique rassembleuse et des stratégies concrètes à court, moyen et long terme. L'articulation des actions nécessitera un modèle de coordination et de gestion efficace et un leadership affirmé. Il faudra également travailler activement à identifier des solutions créatives aux défis confrontant énoncés précédemment notamment, l'accès au territoire pour les entreprises et organisations touristiques et un mode de gestion plus souple à l'égard du milieu.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie 2033

3. Vision et orientations de développement touristique



Crédit photo : CHOK Images @Tourisme Gaspésie

VISION

Grâce à son statut de destination internationale, le territoire exceptionnel de la Haute-Gaspésie est une véritable terre d'expériences marquantes qui fascinent les visiteurs en toutes saisons.

Ses paysages grandioses façonnés par la mer, les montagnes et les rivières, font la fierté de ses communautés qui souhaitent en faire profiter les générations futures.



Crédit photo : Dany Vachon @Tourisme Gaspésie





Trois orientations de développement touristique

1. Accroître l'attractivité internationale par des activités identitaires de montagne, de mer et de culture

2. Hausser l'expérience du visiteur par des services touristiques de qualité

3. Créer des modes de gestion de la destination innovants, agiles et efficaces



13 AXES DE DÉVELOPPEMENT

1. Accroître l'attractivité internationale par des activités identitaires de montagne, de mer et de culture

- 1.1 Concevoir des **expériences maritimes** mémorables.
- 1.2 Rehausser les expériences de **plein air et de montagne** en toutes saisons.
- 1.3 Bonifier l'offre d'activités en toutes saisons au **Parc national de la Gaspésie** et dans la **Réserve faunique des Chic-Chocs**.
- 1.4 Créer un **pôle scientifique et culturel** majeur relié aux thématiques de la mer et des montagnes.
- 1.5 Enrichir la destination exceptionnelle du **Pôle des Anses et Falaises** de la Haute-Gaspésie.

2. Hausser l'expérience du visiteur par des services touristiques de qualité

- 2.1 Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'**hébergement**.
- 2.2 Accroître l'expérience du visiteur par une **offre culturelle** enrichie.
- 2.3 Instaurer de nouveaux modes d'**accessibilité et de mobilité** durables.
- 2.4 Renforcer les standards dans la **pratique respectueuse et sécuritaire** d'activités de plein air.

3. Créer des modes de gestion de la destination innovants, agiles et efficaces

- 3.1 Mettre en place une démarche collective en **tourisme durable et responsable**.
- 3.2 Exercer un leadership en matière d'**accès, de planification et d'aménagement du territoire**.
- 3.3 Innover dans le recrutement et la rétention de la **main-d'œuvre**.
- 3.4 S'appuyer sur une **intelligence d'affaires** collective innovante pour développer le produit et cibler nos clientèles.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

4. Projets de développement touristique



Crédit photo : L'Île imagin'air @Tourisme Québec

1. Accroître l'attractivité internationale par des activités identitaires de montagne, de mer et de culture

1.1 Concevoir des expériences maritimes mémorables.

- Mise en valeur des **plages exceptionnelles**
- Valorisation des **quais**
- Création d'une **promenade urbaine « boardwalk »** au bord de la mer
- Revitalisation du **Quartier du faubourg de Sainte-Anne-des-Monts**
- Mise en œuvre des projets du Musée des paysages marsois à **Marsoui**

1.2 Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons.

- Bonification des **activités de plein air** de destination
- Création du **Parc régional du bassin de la rivière Cap-Chat**
- Conception d'un **parcours signature de vélo de montagne / Gravel Bike**
- Création de la **Route touristique des Chic-Chocs**

1.3 Bonifier l'offre d'activités en toutes saisons au Parc national de la Gaspésie et dans la Réserve faunique des Chic-Chocs.

- Diversification et bonification de l'**expérience de visite**
- Codéveloppement d'un nouveau **modèle de gestion et d'accès au territoire**
- Aménagement du secteur du **Barachois et de la Seigneurie**

1.4 Créer un pôle scientifique et culturel majeur relié aux thématiques de la mer et des montagnes.

- Création d'un **Centre d'expérimentation et de recherche sur la nordicité et les Chic-Chocs**
- Mise en œuvre de la Phase 4 de développement d'**Exploramer**
- Conception d'un **centre d'interprétation des éoliennes et des vents**

1.5 Enrichir la destination exceptionnelle du Pôle des Anses et Falaises de la Haute-Gaspésie.

- Structuration du produit et de l'offre du **Pôle des Anses et Falaises**
- Création d'un **sentier de randonnée signature** intervillages
- Mise en œuvre des projets de la station de montagne sur mer **Mont-Saint-Pierre**
- Revitalisation du site du **Phare Cap-de-la-Madeleine**
- Instauration d'**activités nautiques** au lac **L'Anse-Pleureuse**

Axe 1.1 : Concevoir des expériences maritimes mémorables

Description

Peu de régions peuvent bénéficier d'un chapelet de communautés bordant la mer et offrant une grande proximité avec celle-ci. Cet atout unique doit impérativement être valorisé par des activités et des aménagements le long du littoral. Plusieurs projets sont envisagés pour mettre à profit cette richesse.

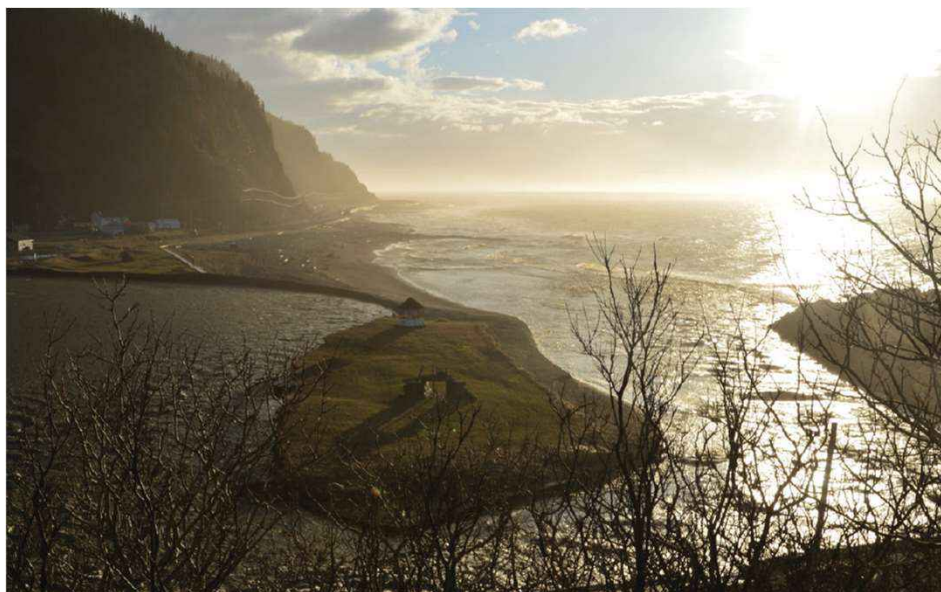
- **Mise en valeur des plages exceptionnelles** ayant un potentiel d'attraction touristique par la mise en œuvre de projets innovateurs. On souhaite miser sur la conception d'aménagements conviviaux sur des plages priorisées favorisant le contact des visiteurs avec la mer, en toutes saisons. Ce projet nécessite des coûts d'études de faisabilité et de travaux d'aménagement étalés sur les trois phases.
- **Valorisation des quais :** Il s'agit ici de mettre en valeur les quais de la région offrant un accès exceptionnel à la mer. Des interventions spécifiques sur tous les quais de la Haute-Gaspésie, notamment les quais de Marsoui, Rivière-Madeleine, Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts sont priorisées. Des études d'état des structures et des plans d'intervention seront réalisés pour permettre de déterminer le niveau d'investissements.



Crédits photos : MRC de la Haute-Gaspésie

Axe 1.1 : Concevoir des expériences maritimes mémorables

- **Création d'une promenade urbaine « boardwalk » au bord de la mer** : Promenade riveraine installée dans la zone hôtelière de l'est de Sainte-Anne-des-Monts. Ce projet nécessite des coûts d'études de faisabilité et de travaux d'aménagement étalés sur les trois phases.
- **Revitalisation du Quartier du faubourg de Sainte-Anne-des-Monts** : Développement du carrefour de la mer incluant le quai, l'église et le presbytère, le noyau villageois et les terrains avoisinants ainsi que le site d'Exploramer. Les éléments de construction d'Exploramer sont inclus à l'Axe 1.4. Les éléments liés à l'acquisition de terrains sont traités à l'Axe 3.2.
- **Mise en œuvre des projets du Musée des paysages marsois à Marsoui** : La municipalité de Marsoui s'est dotée d'une vision d'aménagement lui permettant de rayonner par le biais de ses paysages. Le projet, appelé *Musée des paysages marsois*, vise à transformer le village en musée à ciel ouvert divisé en sept zones couvrant le cœur villageois, le littoral et le paysage entre mer et montagne. Des investissements de 5 M\$ sur cinq ans sont prévus pour les six phases du projet :
 - Réfection de la rue du Quai.
 - Aménagement du littoral
 - Réfection de la rue Principale
 - Aménagement extérieur du centre récréatif
 - Réaménagement du parc Couturier
 - Études de dynamiques côtières



Crédits photos : Marlène Sohier

Axe 1.1 : Concevoir des expériences maritimes mémorables



Axe 1.1 : Concevoir des expériences maritimes mémorables

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Mise en valeur des plages	Phase 1 : Études de faisabilité Phase 2 et 3 : Travaux d'aménagements <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	100 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	500 000 \$
Valorisation des quais	Phase 1 : Études d'état des structures <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	200 000 \$	0 \$	0 \$	200 000 \$
Création d'une promenade urbaine « boardwalk » au bord de la mer	Phase 1 : Études et travaux d'aménagement Phase 2 et 3 : Poursuite des travaux d'aménagements <i>Promoteur : Municipalité de Sainte-Anne-des-Monts</i>	1 200 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	3 200 000 \$
Revitalisation du Quartier du faubourg de Sainte-Anne-des-Monts	Phase 1,2 et 3 : Études de concept et éléments de construction <i>Promoteur : Municipalité de Sainte-Anne-des-Monts</i>	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$
Mise en œuvre des projets du Musée des paysages marsois à Marsoui	Phase 1 et 2 : Études et réalisation des travaux <i>Promoteur : Municipalité de Marsoui</i>	2 500 000 \$	2 500 000 \$	0 \$	5 000 000 \$
TOTAL		4 500 000 \$	4 200 000 \$	1 700 000 \$	10 400 000 \$

Axe 1.2 : Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons

Description

Le plein air est certainement l'axe de développement touristique par excellence des prochaines décennies en tourisme. La Haute-Gaspésie a des potentiels exceptionnels à développer à cet égard. Le défi en est un de structuration et de mise en valeur des expériences de plein air.

Voici les quatre projets privilégiés.

- **Bonification des activités de plein air de destination**
- **Création du Parc régional du bassin de la rivière Cap-Chat**
- **Conception d'un parcours signature de vélo de montagne / Gravel Bike**
- **Création de la Route touristique des Chic-Chocs**



Crédit photo : CHOK Images @MRC de la Haute-Gaspésie

Axe 1.2 : Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons

- **Bonification des activités de plein air de destination** : Le développement touristique quatre saisons du territoire passe nécessairement par la mise en valeur des activités de plein air. Outre les activités offertes sur les sites de la Sépaq, la structuration d'activités de plein air passe principalement par des producteurs privés, des ONBL et des coopératives. Les centres de villégiature jouent également un rôle de structuration important. Notons que la question des **droits et accès** aux territoires et la **simplification des modes de gestion** sont primordiales à cet égard.

Les activités ciblées dans le présent plan sont :

- **Ski de montagne** (ski hors-piste) : développement de sentiers et de domaines communautaires de pratique, achat d'équipements, accès simplifiés au territoire, atlas des sites à haut potentiel skiable et système de gestion des sites , etc.
- **Vélo de montagne** : développement de sentiers, achat d'équipements, accès simplifiés au territoire, etc.
- **Randonnée** : réseau de mini-refuges, développement de sentiers, achat d'équipements, accès simplifiés au territoire, etc.
- **Motoneige et VTT** : entretien et développement de sentiers, achat d'équipements, etc.
- **Événements signature** : ski hors-piste, escalade de glace, etc.



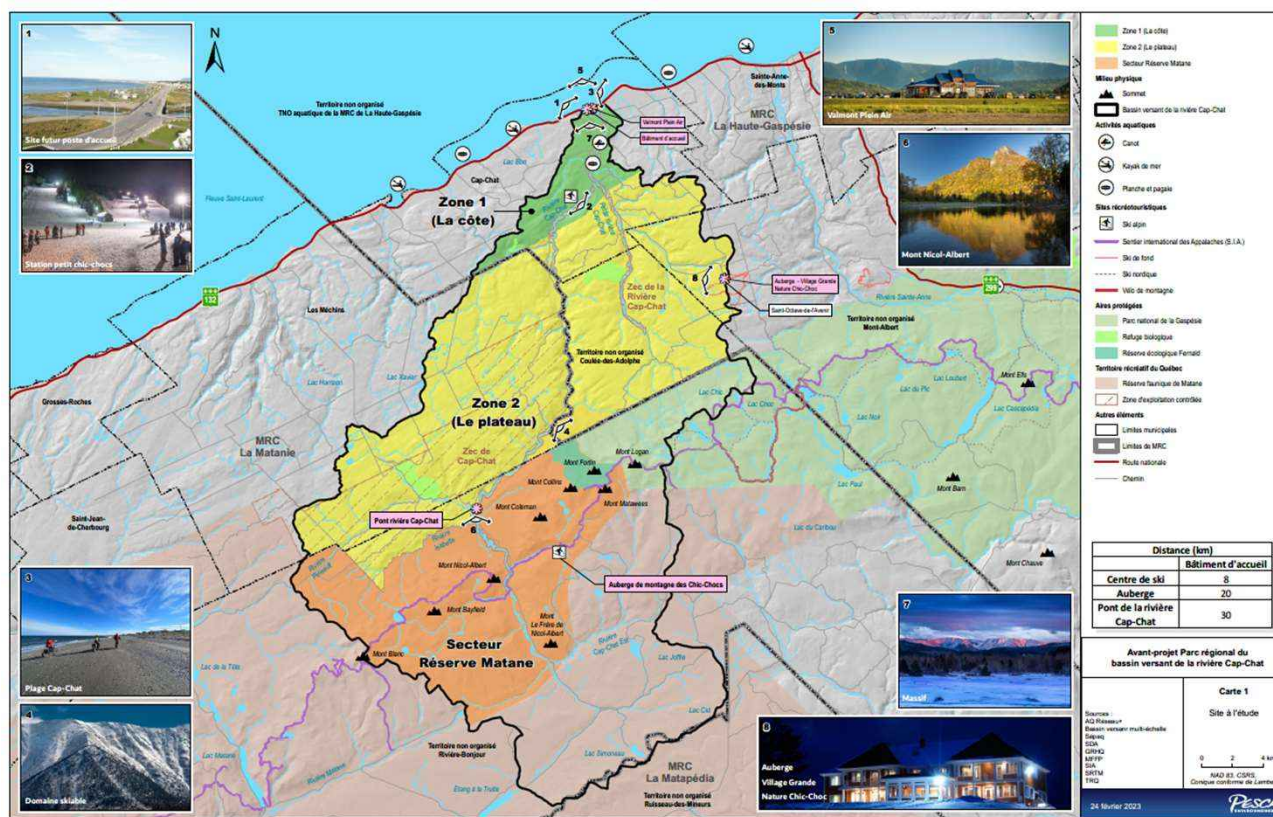
Crédits photos : CHOK Images @MRC de la Haute-Gaspésie



Axe 1.2 : Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons

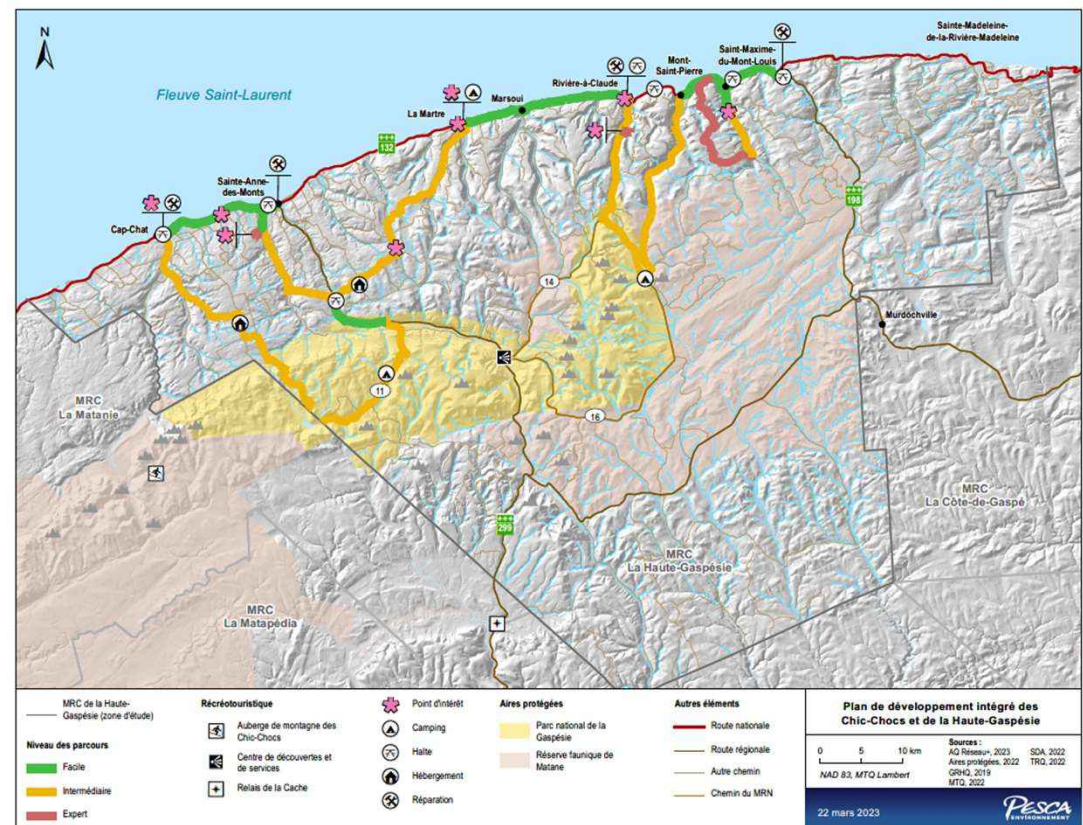
- **Création du Parc régional du bassin de la rivière Cap-Chat** délimité par le bassin versant qui prend sa source dans les Chic-Chocs. La halte routière, située à l'embouchure de la rivière, en serait la porte d'entrée. Un avant-projet soutenant la création d'un parc régional a été élaboré et fait état de deux zones d'intervention ciblées :

- La **côte**, sur une distance de 10 km entre l'estuaire et la Station Petit Chic-Chocs. Pratique d'activités quatre saisons, de vélo de montagne et de découverte de l'arrière-pays avec départ à la Station.
- Le **plateau**, offrant des zones d'activités de randonnée et de découverte des paysages. Implantation d'un parcours des belvédères, hébergement et séjours en milieu forestier et mise en valeur historique du village de Saint-Octave.



Axe 1.2 : Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons

- **Conception d'un parcours signature de vélo de montagne / Gravel Bike.** Il s'agit ici de développer un circuit de calibre international spécialement adapté pour les adeptes du Gravel Bike, nouveau-né dans le marché du vélo de montagne qui permet de rouler sur des sentiers en gravier et des pistes cyclables. Ce vélo est spécialement conçu pour accueillir des accessoires de transport. Un rapport d'opportunité a été élaboré pour cette nouvelle offre de vélo hors route. Le concept imaginé propose un circuit de 160 km comprenant 6 étapes avec un choix de boucles de sentiers différents : long parcours, faciles, petites montées plus exigeantes, parcours en forêt, parcours sur le bord du fleuve, etc.



Axe 1.2 : Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons



Crédits photos : Jérôme Landry, MRC de la Haute-Gaspésie

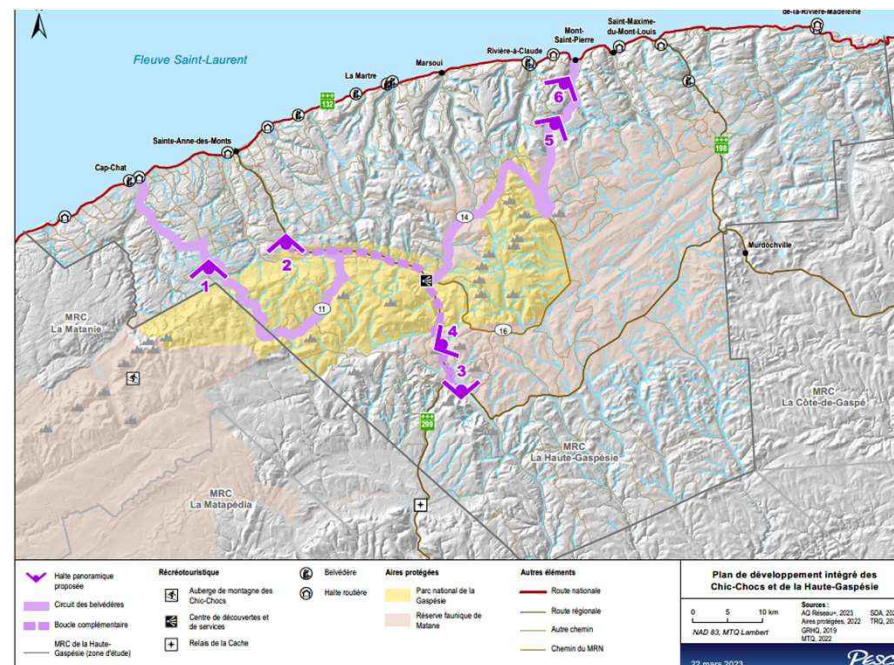


PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

Axe 1.2 : Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons

- **Création de la Route touristique des Chic-Chocs :**

Le programme de signalisation touristique du ministère du Tourisme et de celui des Transports est un formidable moyen de mise en valeur d'une destination. La Gaspésie est la seule région touristique au Québec à ne pas avoir une route de ce type. Par ce projet, il sera possible de relier le secteur est (Mont-Saint-Pierre) au secteur ouest (Sainte-Anne-des-Monts) de la Haute-Gaspésie, en passant par le cœur du Parc national de la Gaspésie. La route 299 sera parsemée de trois haltes panoramiques et d'arrêts permettant de vivre et voir les Chic-Chocs : belvédères, lieux d'observation, sites d'interprétation, courts sentiers de marche, aires de pique-nique, etc.



Axe 1.2 : Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Bonification des activités de plein air de destination	Budget global <i>Promoteurs : entreprises privées, OBNL, coopératives et centres villégiature</i>	1 200 000 \$	1 200 000 \$	1 200 000 \$	3 600 000 \$
Création du Parc régional du bassin de la rivière Cap-Chat	Phase 1 : Conception, mobilisation et amorce des travaux d'aménagement <i>Promoteur : DCC</i> Phase 2 : Aménagement <i>Promoteur : Parc régional</i>	650 000 \$	2 000 000 \$	1 000 000 \$	3 650 000 \$
Conception d'un parcours signature de vélo de montagne / Gravel Bike	Phase 1 : Conception, mobilisation et amorce des travaux d'aménagement <i>Promoteur : MRC</i> Phase 2 : Aménagement <i>Promoteur : OBNL</i>	350 000 \$	300 000 \$	200 000 \$	850 000 \$
Création de la Route touristique des Chic-Chocs	Phase 1 : Conception, mobilisation et amorce des travaux d'aménagement Phase 2 : Aménagement <i>Promoteur : Comité inter municipal</i>	650 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	1 850 000 \$
TOTAL		2 850 000 \$	4 100 000 \$	3 000 000 \$	9 950 000 \$

Axe 1.3 : Bonifier l'offre d'activités en toutes saisons au Parc national de la Gaspésie et dans la Réserve faunique des Chic-Chocs

Description

Les montagnes exceptionnelles des Chic-Chocs se trouvent en grande partie dans le Parc national de la Gaspésie et les réserves fauniques gérés par la Sépaq. Le Parc national de la Gaspésie, deuxième plus vieux parc du Québec, a été créé en 1937 pour protéger à tout jamais et mettre en valeur les beautés du territoire et pour promouvoir le développement touristique de la Gaspésie. Le plus **emblématique parc national** du Québec doit être valorisé significativement afin de faire connaître aux visiteurs québécois et internationaux ce territoire exceptionnel.

Pour ce faire, certains axes d'interventions sont envisagés :

- **Diversification et bonification des expériences de visite** dans le Parc national de la Gaspésie et dans la Réserve faunique des Chic-Chocs. Il est essentiel que la Sépaq, comme exploitant des actifs les plus emblématiques de la Haute-Gaspésie et du Québec, investisse dans la diversification et l'enrichissement de son offre touristique. Nous estimons que ces investissements devraient se réaliser sur trois volets, et ce, autant par la Sépaq que par les entreprises locales de plein air :
 - L'augmentation d'**offres touristiques hivernales** permettant une fréquentation annuelle de la destination;
 - La création de **nouvelles zones d'activités** en toute saison;
 - L'ouverture à l'année du **Gîte du Mont-Albert** avec une programmation et une mise en marché conséquente.
- **Codéveloppement d'un nouveau modèle de gestion et d'accès au territoire** qui apportera stabilité, prévisibilité, autonomie et capacité de développement des entreprises et organisations touristiques afin d'améliorer et d'augmenter l'offre de services de ces territoires.
- **Aménagement du secteur du Barachois et de la Seigneurie.** Nouvellement acquis par le gouvernement et par la Sépaq, ce territoire devra faire l'objet d'une revalorisation incluant l'aménagement du territoire longeant la rivière Madeleine et une structuration légère du secteur Barachois (plage) à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.



Axe 1.3 : Bonifier l'offre d'activités en toutes saisons au Parc national de la Gaspésie et dans la Réserve faunique des Chic-Chocs



Crédits photos : Daniel Desmarais; L'Île imagin'air; Christian Savard; Jean-Pierre Huard; Pierre Carbonneau @Tourisme Québec; MRC de la Haute-Gaspésie



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

Axe 1.3 : Bonifier l'offre d'activités en toutes saisons au Parc national de la Gaspésie et dans la Réserve faunique des Chic-Chocs

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Diversification et bonification de l'expérience de visite	Budget global <i>Promoteur : Sépaq et entreprises locales de plein air</i>	6 000 000 \$	8 000 000 \$	3 000 000 \$	17 000 000 \$
Aménagement du secteur du Barachois et de la Seigneurie	Budget global <i>Promoteur : Sépaq</i>	4 000 000 \$	0 \$	0 \$	4 000 000 \$
TOTAL		10 000 000 \$	8 000 000 \$	3 000 000 \$	21 000 000 \$

Axe 1.4 : Créer un pôle scientifique et culturel majeur relié aux thématiques de la mer et des montagnes

Description

Deux conditions de succès à réunir pour la création d'un pôle attractif à l'échelle internationale : la densité et l'unicité. La Haute-Gaspésie possède les deux et souhaite devenir le troisième pôle muséal majeur au Québec, après les pôles de Montréal et Québec, et le premier en région. Voilà un projet signature pour le Québec. Trois projets sont envisagés.

- **Création d'un Centre d'expérimentation et de recherche sur la nordicité et les Chic-Chocs** : Ce lieu explorera la faune, la flore et les montagnes (Chic-Chocs). Il s'agit ici de créer un lieu phare de recherche et d'expérience touristique de calibre international. Le centre inclut des lieux de recherche, un espace muséal, des laboratoires, une salle de projection, une boutique et un café-terrasse. L'objectif est d'accueillir plus de 40 000 visiteurs par an (similaire à Exploramer), de leur offrir une activité de 90 minutes, avec la possibilité de poursuivre l'expérience par des sorties orientées vers l'expérimentation. Une unité de recherche significative doit être intégrée au Centre en partenariat avec des institutions de recherche, universités et autres.
- **Mise en œuvre de la Phase 4 de développement d'Exploramer** : Il s'agit ici de mettre en œuvre la phase 4 du développement d'Exploramer. La croissance d'Exploramer est remarquable et son rôle dans l'écosystème de la Haute-Gaspésie est majeur. Après le nouveau bateau (phase 3), le Pavillon des requins du Saint-Laurent (phase 3), l'équipe d'Exploramer travaille à poursuivre sa mission muséale et scientifique. De manière préliminaire, la phase 4 vise à présenter une exposition hors mur (sur le quai), à concevoir un spectacle immersif dans l'église, à transformer le presbytère en camp d'Océano.
- **Conception d'un Centre d'interprétation des éoliennes et des vents** : Qui dit mer et montagnes, dit vent. La Haute-Gaspésie compte déjà des infrastructures liées aux vents : éoliennes, Projet Éole, centre des vents de Mont-Saint-Pierre. Notons également un projet de Routes des vents au Québec. Il s'agit ici de structurer les actifs présents et d'augmenter la « mise en tourisme » de cet élément caractéristique du territoire.

Vers une nouvelle gouvernance unique à la hauteur d'une institution muséale nationale

- Mise en place d'une structure de cogestion des institutions et autres lieux d'interprétation scientifique.
- Mutualisation des lieux scientifiques de la Haute-Gaspésie.
- Mise en place d'une structure de cogestion pour ressources partagées et structuration de l'offre.

Axe 1.4 : Créer un pôle scientifique et culturel majeur relié aux thématiques de la mer et des montagnes



Axe 1.4 : Créer un pôle scientifique et culturel majeur relié aux thématiques de la mer et des montagnes

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Création d'un Centre d'expérimentation et de recherche sur la nordicité et les Chic-Chocs	Phase 1 : Conception et début des constructions Phase 2 : Construction <i>Promoteur : OBNL (mutualisation)</i>	5 200 000 \$	40 000 000 \$	0 \$	45 200 000 \$
Mise en œuvre de la Phase 4 de développement d'Exploramer	Phase 1 : Conception Phase 2 et 3 : Constructions <i>Promoteur : Exploramer</i>	100 000 \$	2 000 000 \$	8 000 000 \$	10 100 000 \$
Conception d'un Centre d'interprétation des éoliennes et des vents	Phase 1 : Conception Phase 2 et 3 : Construction <i>Promoteur : OBNL</i>	50 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	2 050 000 \$
TOTAL		5 350 000 \$	43 000 000 \$	9 000 000 \$	57 350 000 \$

Axe 1.5 : Enrichir la destination exceptionnelle du Pôle des Anses et Falaises de la Haute-Gaspésie

Description

Le secteur du littoral, avec sa route panoramique de La Martre à Madeleine, est exceptionnel et constitue un pôle distinctif de calibre international, caractérisé par des anses, des falaises et des villages. Ainsi est né le Pôle des Anses et des Falaises. Voici les principales interventions envisagées :

- **Structuration du produit et de l'offre de la destination du Pôle des Anses et Falaises** : Il faut d'abord développer une nouvelle dynamique de destination intégrée où les acteurs réfléchissent et se structurent collectivement. Il s'agit de créer le concept de destination (la marque) avec les actifs en place et structurer la vision à long terme.
- **Création d'un sentier de randonnée signature intervillages** : L'aménagement de sentiers en bordure de mer et dans les falaises permet de relier les noyaux villageois et d'offrir des points de vue exceptionnels. Pour fins d'évaluation, on évalue l'aménagement d'un parcours de 50 km au coût de 50 K\$ / km.



Crédits photos : MRC de la Haute-Gaspésie

Axe 1.5 : Enrichir la destination exceptionnelle du Pôle des Anses et Falaises de la Haute-Gaspésie

- **Revitalisation du site du Phare Cap-de-la-Madeleine** comprenant un site de camping et une offre de prêt-à-camper (6 prêt-à-camper + 9 sites sans service), un lieu d'accueil et d'interprétation, et des sorties en haute-mer à partir de la marina.
- **Instauration d'activités nautiques au lac L'Anse-Pleureuse** : Le lac de L'Anse-Pleureuse est un des plus beaux lacs de la région. L'instauration d'activités nautiques et l'aménagement de sites de camping sont privilégiés dans ce lieu. On note également que l'entrée de ce site est déstructurée à partir de la route 132 vers la halte routière (MTQ). La mise en valeur du site de la pisciculture, propriété du MERN, est essentielle. Rapidement, il faudra démolir les actifs actuels.
- **Mise en œuvre des projets de la Station de montagne sur mer Mont-Saint-Pierre** reconnue comme une icône touristique, mais dont les potentiels sont peu exploités. Ce projet de revitalisation nécessite des investissements globaux de 6,5 M\$ pour les cinq axes de développement. À ce stade, une grande partie des sommes ont été amassées, à l'exception des investissements de 1,5 M\$ nécessaires pour l'aménagement des sentiers de vélo et de randonnée.
 - La **Place du village** : Terrasse accueillante permettant l'échange avec les locaux et accès à un centre de découvertes virtuel.
 - Le **centre de vol libre virtuel** : Une expérience immersive de vol libre présentée à l'église.
 - Le **Mont et son sommet** : Le sommet de Mont-Saint-Pierre accueillera un observatoire et un spectacle immersif.
 - La **plage** : La plage est sans aucun doute un des attraits naturels les plus attractifs et facilement accessibles de la vallée.
 - **L'offre de plein air** : Possédant un énorme potentiel de plein air, la vallée de Mont-Saint-Pierre développera un circuit de sentiers pédestres, de sentiers de vélo de montagne ainsi que de sentiers multi-usages connectant les différentes attractions de la région.



Axe 1.5 : Enrichir la destination exceptionnelle du Pôle des Anses et Falaises de la Haute-Gaspésie



Crédits photos : MRC de la Haute-Gaspésie



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

Axe 1.5 : Enrichir la destination exceptionnelle du Pôle des Anses et Falaises de la Haute-Gaspésie

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Structuration du produit et de l'offre de la destination du Pôle des Anses et Falaises	Phase 1 : Création du concept (circuit, route officielle, marque, etc.) Phase 2 et 3 : Mise en œuvre <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	275 000 \$	200 000 \$	100 000 \$	575 000 \$
Création d'un sentier de randonnée signature intervillages	Phase 1 : Études d'expertises pour conception, urbanisme, géographie, ingénierie, matériaux, investissements, etc. Phase 1, 2 et 3 : Travaux d'aménagement <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	1 000 000 \$	800 000 \$	800 000 \$	2 600 000 \$
Revitalisation du site du Phare Cap-de-la-Madeleine	Budget global <i>Promoteur : Municipalité</i>	400 000 \$	100 000 \$	0 \$	500 000 \$
Instauration d'activités nautiques au lac L'Anse-Pleureuse	Budget global <i>Promoteur : OBNL</i>	300 000 \$	200 000 \$	300 000 \$	800 000 \$
Mise en œuvre des projets de la Station de montagne sur mer Mont-Saint-Pierre	Budget global ¹ <i>Promoteur : Municipalité ou OBNL</i>	6 500 000 \$	0 \$	0 \$	6 500 000 \$
TOTAL		8 475 000 \$	1 300 000 \$	1 200 000 \$	10 975 000 \$

1. À ce stade, une grande partie des sommes ont été amassées, à l'exception des investissements de 1,5 M\$ nécessaires pour l'aménagement des sentiers de vélo et de randonnée.

Sommaire des investissements nécessaires pour l’Orientation 1



	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Orientation 1 : Accroître l'attractivité internationale par des activités identitaires de montagne, de mer et de culture				
Axe 1.1 Concevoir des expériences maritimes mémorables	4 500 000 \$	4 200 000 \$	1 700 000 \$	10 400 000 \$
Axe 1.2 Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons	2 850 000 \$	4 100 000 \$	3 000 000 \$	9 950 000 \$
Axe 1.3: Bonifier l'offre d'activités en toutes saisons au Parc national de la Gaspésie et dans la réserve faunique	10 000 000 \$	8 000 000 \$	3 000 000 \$	21 000 000 \$
Axe 1.4 Créer un pôle scientifique et culturel majeur relié aux thématiques de la mer et des montagnes	5 350 000 \$	43 000 000 \$	9 000 000 \$	57 350 000 \$
Axe 1.5 Enrichir la destination exceptionnelle du Pôle des Anses et Falaises de la Haute-Gaspésie	8 475 000 \$	1 300 000 \$	1 200 000 \$	10 975 000 \$
TOTAL	31 175 000 \$	60 600 000 \$	17 900 000 \$	109 675 000 \$

2. Hausser l'expérience du visiteur par des services touristiques de qualité

2.1 Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'hébergement.

- Mise à niveau du **parc d'hôtelier actuel**
- Implantation d'un **hôtel de destination** caractérisé « **boutique** »
- Aménagement d'un **camping urbain de proximité** à Sainte-Anne-des-Monts
- Développement d'**autres projets de camping** et de **résidences de tourisme**

2.2 Accroître l'expérience du visiteur par une offre culturelle enrichie.

- Bonification de l'**expérience gourmande** et de l'**agrotourisme**
- Mise en valeur des **attraits historiques et patrimoniaux**
- Conception d'une **programmation culturelle et événementielle distinctive**

2.3 Instaurer de nouveaux modes d'accessibilité et de mobilité durables.

- Création d'une expérience de **vélo de montagne hybride**
- Mise en place d'une **navette électrique** interpôles
- Exploitation d'un service de **véhicules électriques en partage**
- Conception d'un service d'**autobus « dortoir » électriques**

2.4 Renforcer les standards dans la pratique respectueuse et sécuritaire d'activités de plein air.

- Soutien aux secteurs aventure et plein air sur les éléments liés à la **sécurité** des visiteurs et à la **fréquentation respectueuse de l'environnement**.
- Soutien des efforts pour l'élaboration et la mise en œuvre des **mesures d'urgence**

Axe 2.1 : Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'hébergement

Description

L'hébergement touristique de la Haute-Gaspésie a des faiblesses nuisant à son attractivité et sa pérennité. De plus, l'hôtellerie est mal adaptée aux nouveaux besoins des touristes. Dans ce contexte, il est essentiel de transformer le parc d'hébergement et d'accroître l'offre.

HÔTELLERIE :

- **Mise à niveau du parc hôtelier actuel** : La rénovation de près de 500 chambres du parc hôtelier au coût de 50 K\$ / unité nécessiterait des investissements de 24,5 M\$. De plus, l'augmentation hôtelière commanderait 112 chambres supplémentaires (20 % à la phase 1, 50 % à la phase 2 et 30 % à la phase 3), soit une croissance de 25 % par rapport au nombre actuel.
- **Implantation d'un hôtel de destination caractérisé « boutique »** : Parmi, le volume de chambres additionnelles nécessaires, il est souhaitable qu'un hôtel de destination très caractérisé situé sur le littoral ou à proximité (exemple : Cap-Seize) voie le jour. Ce produit existe déjà en montagne : Gîte du Mont-Albert et Auberge des Chic-Chocs. Les coûts de ce projet sont inclus dans les investissements globaux en hôtellerie.



Axe 2.1 : Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'hébergement

CAMPING ET CHALETS :

- **Aménagement d'un camping urbain de proximité à Sainte-Anne-des-Monts** : La Haute-Gaspésie est très prisée par les touristes de camping qui souhaitent s'arrêter quelques jours dans une destination. Cette offre se doit d'être adaptée à leurs habitudes de voyage (ex. : pas de saisonniers / durée maximale de 7 jours). Sainte-Anne-des-Monts est le cœur de la destination en termes de services aux visiteurs et nous croyons que cette infrastructure devrait se situer au bord du fleuve, dans le secteur de la rivière Sainte-Anne. Nous estimons un site de 125 espaces (75 à la phase 1, 25 à la phase 2 et 25 à la phase 3). Du transport collectif permettra aux campeurs de se promener sur le territoire en laissant leur véhicule stationné (voir Axe 2.3). Ce volume de visiteurs contribuera à créer une animation intéressante et des retombées dans plusieurs autres commerces.
- **Développement d'autres projets de camping et résidences de tourisme** : Dans l'optique de répondre à la demande grandissante et permettre d'offrir plus de sites pour les voyageurs de passage, il est nécessaire de prévoir une augmentation d'environ 70 sites sur le territoire, soit 30 à la phase 1, 20 à la phase 2 et 20 à la phase 3. Du côté des campings, des projets sont déjà en cours chez Destination Chic-Chocs, au Phare Cap-de-la-Madeleine (voir Axe 1.5), et ailleurs dans la MRC. Notons également plusieurs projets de développement de chalets et autres types de résidences de tourisme notamment ceux de l'Auberge La Seigneurie des Monts (chalets), de Panora Loges fluviales (chalets haut de gamme), de Valmont plein air (roulotte de type « airstream ») et de Destination Chic-Chocs (refuges en montagne). D'autres projets de bonification de l'offre d'hébergement quatre saisons sont aussi prévus à Parc et Mer Mont-Louis comprenant l'hivernisation des micros-chalets et chalet-loft accessibles et écoresponsables, la construction de six écorefuges et la création de six espaces hivernaux pour le van life et le camping d'hiver.

Axe 2.1 : Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'hébergement



Axe 2.1 : Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'hébergement

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Mise à niveau du parc d'hôtelier actuel et implantation d'un hôtel de destination de type « boutique »	Budget global <i>Promoteur : Privé</i>	9 423 000 \$	19 069 000 \$	16 023 000 \$	44 515 000 \$
Aménagement d'un camping urbain de proximité à Sainte-Anne-des-Monts	Budget global <i>Promoteur : OBNL et Privé</i>	1 100 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	1 500 000 \$
Développement d'autres projets de camping et de résidences de tourisme	Budget global <i>Promoteur : OBNL et Municipalité</i>	390 000 \$	310 000 \$	235 000 \$	935 000 \$
TOTAL		10 913 000 \$	19 579 000 \$	16 458 000 \$	46 950 000 \$

Axe 2.2 : Accroître l'expérience du visiteur par une offre culturelle enrichie

Description

Afin de créer une destination touristique de séjour en Haute-Gaspésie, il est impératif d'avoir un chapelet d'activités touristiques complémentaires aux produits d'appels. La qualité et la diversité de ces activités sont vitales pour générer des expériences de voyages mémorables en toutes saisons.

- **Bonification de l'expérience gourmande et de l'agrotourisme** authentique. Le positionnement de montagnes et de mer offre déjà des opportunités énormes de distinction. Malgré les défis en termes de ressources humaines, il y a actuellement un virage entrepris en Haute-Gaspésie pour proposer une offre gourmande variée et de qualité. Toutefois, il y a encore des étapes à franchir pour être reconnue comme une destination intéressante à cet égard. Pour ce faire, il est souhaitable qu'une enveloppe financière puisse être dégagée pour soutenir divers projets de **mise en valeur du tourisme gourmand et de l'agrotourisme**.

Également, l'importance que prend la **certification Fourchette bleue**, développée et gérée par Exploramer, offre un positionnement exceptionnel pour la région, à plus forte raison, une posture en développement durable liée au fleuve et au tourisme gourmand.

- **Mise en valeur des attraits historiques et patrimoniaux :**
 - La valorisation de **l'histoire et du patrimoine** de la Haute-Gaspésie. La rénovation des espaces existants opérés par la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie permettra à l'organisme d'offrir une expérience rehaussée de découvertes des trésors du territoire.
 - La mise en valeur des lieux emblématiques que constituent les **phares maritimes** est un élément distinctif contribuant à l'attractivité de la Haute-Gaspésie. Les phares de La Martre et de Cap-Chat sont déjà bien engagés dans cette voie et la revitalisation du site du phare Cap-de-la-Madeleine viendra compléter cette offre (voir Axe 1.5).
 - La protection et la transformation des **églises**. Partout, les lieux de culte sont confrontés à des problématiques de conservation et d'opération. Cette problématique est présente en Haute-Gaspésie et certains acteurs ont déjà amorcé une réflexion sur le dossier notamment Exploramer à Sainte-Anne-des-Monts (Voir Axe 1.4) et à Mont-Saint-Pierre (voir Axe 1.5).
- **Conception d'une programmation culturelle et événementielle distinctive :** Il est important pour une destination de villégiature de calibre international d'avoir une programmation fréquente et distinctive de spectacles ou d'événements culturels signature. Pour ce faire, on se doit de consolider le réseau des salles de spectacles notamment celle de la Maison de la culture de Sainte-Anne-des-Monts, occupée par les Productions de la Salle Comble, ainsi que les salles indépendantes de La Pointe Sec, du Salon58, de l'Auberge Festive Sea Shack, etc.

Axe 2.2 : Accroître l'expérience du visiteur par une offre culturelle enrichie



Crédits photos : CHOK Images @MRC Haute-Gaspésie; André Quenneville @Tourisme Québec



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

Axe 2.2 : Accroître l'expérience du visiteur par une offre culturelle enrichie

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Bonification de l'expérience gourmande et de l'agrotourisme	Budget global <i>Promoteur : MRC, Filière agro et Fourchette bleue</i>	160 000 \$	160 000 \$	160 000 \$	480 000 \$
Mise en valeur des attraits historiques et patrimoniaux	Budget global <i>Promoteur : OBNL</i>	200 000 \$	200 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
Conception d'une programmation culturelle et événementielle distinctive	Budget global <i>Promoteur : OBNL</i>	90 000 \$	120 000 \$	120 000 \$	330 000 \$
TOTAL		450 000 \$	480 000 \$	380 000 \$	1 310 000 \$

Axe 2.3 : Instauration de nouveaux modes d'accessibilité et de mobilité durables

Description

Il s'agit ici de concevoir des systèmes de transport durable pour lier la Haute-Gaspésie au reste du Québec et offrir aux résidents et aux visiteurs sur place la possibilité de découvrir les autres secteurs de la MRC en transport en commun électrifié ou encore en transport actif (marche ou vélo). Pour ce faire, quatre projets sont envisagés.

- **Création d'une expérience de vélo de montagne hybride** stimulante et en continu comprenant des sentiers balisés, des abris et des boîtes à outils à travers la Haute-Gaspésie, associée à une offre d'hébergement en montagne et dans les municipalités. Des points de location et de dépôts de vélo offriront aux visiteurs des choix personnalisables. Ce projet est également en lien avec celui de la Conception d'un parcours signature de vélo de montagne / Gravel Bike décrit à l'Axe 1.2.
- **Mise en place d'une navette électrique interpôles** : L'implantation de ce service de navettes électriques équipées de supports pour des équipements de plein air (vélo, ski ou autres) entre les municipalités de la Haute-Gaspésie et en montagne favorisera le déplacement des visiteurs. De plus, un service de navette électrique reliant à heure fixe le Parc national de la Gaspésie à Sainte-Anne-des-Monts sera implanté.
- **Exploitation d'un service de véhicules électriques en partage** de style « Communauto » avec des bornes de recharge / stationnements dans chacune des municipalités de la Haute-Gaspésie.
- **Conception d'un service d'autobus « dortoir » électriques** ou à l'hydrogène vert : Des autobus équipés de couchettes favorisant les trajets de nuit et offrant une expérience de déplacement confortable et unique au Québec. Les départs depuis les grandes villes offrent aux visiteurs des jours de découvertes supplémentaires en Haute-Gaspésie. On observe déjà ce type de voyage aux États-Unis grâce à des entreprises comme *Red Coach* (Floride et Texas), *The Jet* (New York vers Washington) et *Napaway Coach* (Washington et Nashville) qui a débuté en 2022 avec des autobus équipés de 18 suites privées.

Exemple de mobilité durable d'un séjour type en Haute-Gaspésie

Jour 1 : Départ de Montréal en fin de journée dans l'autobus dortoir et nuitée en route.

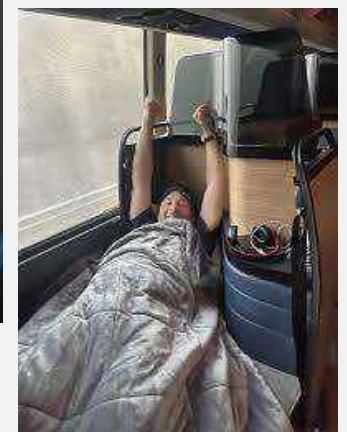
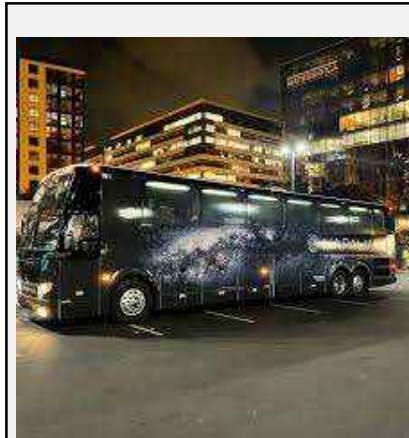
Jour 2 : Location d'un véhicule électrique en partage pour déplacements et visites culturelles.

Jour 3 : Déplacement vers la municipalité voisine grâce à la navette électrique.

Jour 4 : Excursion en vélo hybride sur les parcours de vélo de montagne.

Jour 5 : Visite du Parc national de la Gaspésie grâce à la navette électrique.

Axe 2.3 : Instaurer de nouveaux modes d'accessibilité et de mobilité durables



Crédits photos : Butterfly Flexible Seating Solutions Limited; Communauto; Micro Bird Commercial; Espaces

Axe 2.3 : Instauration de nouveaux modes d'accessibilité et de mobilité durables

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Création d'une expérience de vélo de montagne hybride	Phase 1 : Études des tracés, aménagements et signalisation Phase 2 et 3 : Développement de l'offre et coordination <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	75 000 \$	250 000 \$	100 000 \$	425 000 \$
Mise en place d'une navette électrique interpôles	Phase 1 et 2 : Étude d'implantation Phase 3 : Installation des bornes de recharge, achat des véhicules et mise en service <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	100 000 \$	100 000 \$	400 000 \$	600 000 \$
Exploitation d'un service de véhicules électriques en partage	Phase 1 : Étude et consultations des municipalités Phase 2 : Choix du système, implantation, positionnement des bornes de location et recharge <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	100 000 \$	100 000 \$	0 \$	200 000 \$
Conception d'un service d'autobus « dortoir » électriques	Phase 1 : Étude de faisabilité Phase 2 et 3 : Infrastructures et équipements (1 autobus en P2 et 1 autobus en P3) <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	75 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	3 075 000 \$
TOTAL		350 000 \$	1 950 000 \$	2 000 000 \$	4 300 000 \$

Axe 2.4 : Renforcer les standards dans la pratique respectueuse et sécuritaire d'activités de plein air

Description

La valorisation du territoire exceptionnel de la Haute-Gaspésie doit s'accompagner des plus hauts standards de protection des visiteurs et des ressources naturelles. L'augmentation de la fréquentation, autant en hiver qu'en été, requiert une surveillance accrue du territoire. Afin de renforcer l'approche sécuritaire et respectueuse de l'environnement et de la pratique des activités en plein air, deux axes d'intervention sont envisagés :

- **Soutien aux secteurs aventure et plein air sur les éléments liés à la sécurité des visiteurs et à la fréquentation respectueuse de l'environnement :**
 - Mettre en place des processus d'évaluation des risques liés aux activités pour les visiteurs avant leur départ.
 - Un système de surveillance des incidents entre les acteurs et un partage des ressources permettrait une meilleure coordination des efforts.
 - Il est également souhaitable de mettre en place un programme de formation offert chez les acteurs touristiques relatif à l'environnement nordique, aux conditions climatiques rigoureuses et aux mesures de sécurité.
 - Accroître la sensibilisation, l'éducation et la formation auprès des différentes clientèles sur les risques associés à la pratique des activités de plein air.
 - Il y a également intérêt à mettre en place une unité de sauvetage composée d'adeptes locaux et des services de premiers répondants.
- **Soutien des efforts pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'urgence :** La première condition de succès de ce projet dépend des actions à entreprendre afin d'étendre le réseau cellulaire à travers toute la Haute-Gaspésie. Il s'agit ensuite d'établir un plan de sécurité des visiteurs documenté pour les zones à risque, de doter certaines municipalités d'unités d'urgence (ex. : embarcations nautiques disponibles pendant trois saisons, motoneiges et véhicules d'urgence, etc.), de favoriser la présence de guides-accompagnateurs dans la pratique d'activités dans les zones fragiles et à risque. Il faudra aussi voir au renforcement des interventions et à l'optimisation des services pour la mise en œuvre des mesures d'urgence.

Axe 2.4 : Renforcer les standards dans la pratique respectueuse et sécuritaire d'activités de plein air

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Soutien aux secteurs aventure et plein air sur les éléments liés à la sécurité des visiteurs et à la fréquentation respectueuse de l'environnement	Budget global	90 000 \$	90 000 \$	90 000 \$	270 000 \$
Soutien des efforts pour l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'urgence	Budget global	1 000 000 \$	0 \$	0 \$	1 000 000 \$
TOTAL		1 090 000 \$	90 000 \$	90 000 \$	1 270 000 \$

Sommaire des investissements nécessaires pour l'Orientation 2



	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Orientation 2 : Hausser l'expérience du visiteur par des services touristiques de qualité				
Axe 2.1 Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'hébergement	10 913 000 \$	19 579 000 \$	16 458 000 \$	46 950 000 \$
Axe 2.2 Accroître l'expérience du visiteur par une offre culturelle enrichie	450 000 \$	480 000 \$	380 000 \$	1 310 000 \$
Axe 2.3 Instaurer de nouveaux modes d'accessibilité et de mobilité durables	350 000 \$	1 950 000 \$	2 000 000 \$	4 300 000 \$
Axe 2.4 Renforcer les standards dans la pratique respectueuse et sécuritaire d'activités de plein air	1 090 000 \$	90 000 \$	90 000 \$	1 270 000 \$
TOTAL	12 803 000 \$	22 099 000 \$	18 928 000 \$	53 830 000 \$

3. Créer des modes de gestion de la destination innovants, agiles et efficaces

3.1 Mettre en place une démarche collective en tourisme durable et responsable.

- Mise en place d'un véritable **cadre d'intervention** en tourisme durable et responsable et d'un label
- **Formation et information** auprès des entreprises et des travailleurs du tourisme
- Formation dédiée à la **diversité culturelle historique**

3.2 Exercer un leadership en matière d'accès, de planification et d'aménagement du territoire.

- Mise en place d'une **table de gestion des modes d'accès aux territoires publics** par les opérateurs récréotouristiques
- Identification, protection et acquisition des **terrains stratégiques** pour le développement touristique
- Élaboration de stratégies liées à la **protection des paysages et des espèces fauniques et floristiques emblématiques**
- Instauration de plateformes d'échanges et de collaborations intermunicipales et interculturelles

3.3 Innover dans le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre.

- Élaboration d'une stratégie de **recrutement et rétention** de la main-d'œuvre diversifiée
- Mise en place d'**incitatifs à l'employabilité**

3.4 S'appuyer sur une intelligence d'affaires collective innovante pour développer le produit et cibler nos clientèles.

- Mise en place d'indicateurs de **retombées socioéconomiques et de baromètres clientèles**
- **Accompagnement des promoteurs** dans la réalisation de leurs projets de développement

Axe 3.1 : Mettre en place une démarche collective en tourisme durable et responsable.

Description

Afin d'affirmer haut et fort la position écoresponsable de la Haute-Gaspésie et son engagement dans la préservation de son environnement exceptionnel, une démarche collective est essentielle. Le tourisme durable et responsable est un élément incontournable dans les décisions gouvernementales et dans les choix de destination des visiteurs. Renforcer l'image écoresponsable de la Haute-Gaspésie augmentera l'attractivité de la région.

- **Mise en place d'un véritable cadre d'intervention en tourisme durable et responsable et d'un label.** Pour affirmer le caractère durable de la destination de la Haute-Gaspésie, un encadrement des bonnes pratiques doit être partagé entre les différents acteurs du milieu touristique. Ces interventions se doivent d'être en adéquation avec celles poursuivies par l'industrie touristique¹ soit :
 - Soutenir la transition vers une économie circulaire
 - Favoriser les moyens de transport durable
 - Développer le tourisme de nature et d'aventure dans une approche d'écotourisme
 - Promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux des communautés
 - Accompagner les entreprises dans l'adaptation et l'innovation à l'égard des changements climatiques

Des critères à chacun des secteurs (hébergement, restauration, activité, etc.) permettront ce virage. Des organismes de soutien à la transition existent au Québec. Y adhérer en tant que destination serait une première étape d'engagement de la région dans cette démarche écoresponsable.

Pour mettre de l'avant l'engagement des acteurs de la Haute-Gaspésie dans le tourisme durable, l'adhésion à un label est une option efficiente. Par une image de marque forte et visuelle, elle permet de démarquer la Haute-Gaspésie et sert à renforcer la cohésion des acteurs locaux. Sur cet élément, deux options peuvent être envisagées :

- *Option 1* : Introduction d'un label local d'écoresponsabilité « Haute-Gaspésie Écoresponsable ».
- *Option 2* : Adhésion à un label international (notre recommandation).



1. : [Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025](#), Ministère du Tourisme du Québec, 2021

Axe 3.1 : Mettre en place une démarche collective en tourisme durable et responsable.

- **Formation et information auprès des entreprises et des travailleurs du tourisme** : Pour maintenir des exigences environnementales élevées et favoriser l'intégration positive des changements organisationnels, l'implication des employés dans les processus de diagnostic, de mise en place et d'amélioration continue est essentielle. Ainsi, les organisations devront être consultées et accompagnées pour assurer la pérennité des stratégies mises en place. Des activités de formation seront proposées aux équipes des établissements.
- **Formation dédiée à la diversité culturelle historique** : La volonté de s'établir comme destination touristique durable doit s'appuyer sur l'intégration de personnes d'origines et de cultures différentes. Les communautés autochtones, les minorités visibles et les personnes issues de l'immigration possèdent des compétences uniques qui peuvent contribuer à l'expérience client. Le *Service d'accueil des nouveaux arrivants* disponible sur le territoire aidera à appliquer la stratégie d'employabilité de l'industrie touristique. Des formations pourraient être offertes aux employés de l'industrie touristique afin de favoriser l'intégration de cette diversité culturelle si importante pour le rayonnement du tourisme en Gaspésie. L'accueil et l'intégration d'une main-d'œuvre de la diversité culturelle historique et de l'international sont aujourd'hui des éléments clés pour l'attractivité touristique de la région.

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Mise en place d'un véritable cadre d'intervention en tourisme durable et responsable et d'un label	Budget global <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	200 000 \$	200 000 \$	50 000 \$	450 000 \$
Formation et information auprès des entreprises et des travailleurs du tourisme et formation dédiée à la diversité culturelle historique	Budget global <i>Promoteur : Comité inter municipal ou OBNL</i>	100 000 \$	50 000 \$	0 \$	150 000 \$
TOTAL		300 000 \$	250 000 \$	50 000 \$	600 000 \$

Axe 3.2 : Exercer un leadership en matière d'accès, de planification et d'aménagement du territoire

Description

À cause de son caractère transversal, la gestion d'un territoire touristique et la planification de ses aménagements, à plus forte raison dans un territoire comme celui de la Haute-Gaspésie, sont une condition de succès à une économie touristique forte et durable. Cet aspect nécessite une coordination de nombreux acteurs et exige des compromis de tous. Mais lorsque bien exécutés, les résultats sont optimaux. Pour ce faire, nous avons identifié quatre grandes stratégies à mettre en place :

- **Mise en place d'une table de gestion des modes d'accès aux territoires publics (incluant la Sépaq) par les opérateurs récréotouristiques** permettant d'améliorer l'accès à ces espaces et de développer l'offre de manière significative et efficiente. Cette table permettra de travailler activement à identifier des solutions créatives pour l'accès au territoire et pour l'établissement de modes de gestion plus souple à l'égard du milieu permettant d'assurer la pérennité, la croissance et le développement (prévisibilité) des opérateurs.
- **Identification, protection et acquisition des terrains stratégiques pour le développement touristique** (pouvoir municipal). Les terrains stratégiques sont de plus en plus rares. Il est important que les municipalités (et MRC) identifient et protègent ces derniers à des fins de valorisation. Il est essentiel d'assurer la disponibilité de ces terrains à fort potentiel au bénéfice de projets futurs de développement récréotouristiques majeurs générant des retombées maximales dans le milieu. Il est important que l'intérêt collectif prévale sur l'intérêt individuel. Une étude préliminaire, réalisée dans le cadre de cette démarche, a permis d'identifier de nombreux sites. Il sera important que la MRC et les municipalités travaillent de concert pour s'assurer de protéger et valoriser ces actifs récréotouristiques. Nous recommandons de créer un fonds à cet égard et d'inciter les municipalités à utiliser les pouvoirs qui leur ont été consentis dans ce domaine.
- **Élaboration de stratégies liées à la protection des paysages et des espèces fauniques et floristiques emblématiques** : À l'instar de plusieurs autres MRC à travers la province, il est primordial que la Haute-Gaspésie se dote d'une charte de protection et de mise en valeur de ses paysages. Sachant qu'ils font partie intégrante de l'identité régionale, il est important d'en assurer la protection à travers une démarche collective permettant de sensibiliser les acteurs du milieu et les communautés à la valeur des paysages et à l'impact des interventions en matière d'aménagement du territoire. Le milieu pourrait s'inspirer d'un précédent exercice réalisé dans ce domaine par la CRÉ GÎM.
- **Instauration de plateformes d'échanges et de collaborations intermunicipales et interculturelles** : Une gestion efficiente du territoire passe une concertation exercée par les municipalités. Cette collaboration intermunicipale permettrait aux municipalités de partager leurs bons coups et pourrait également être propice à l'émergence de projets collaboratifs (ex. : gestion des terrains à fort potentiel touristique, processus de protection des paysages, accès au territoire, etc.).

Axe 3.2 : Exercer un leadership en matière d'accès, de planification et d'aménagement du territoire

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Mise en place d'une table de gestion des modes d'accès aux territoires publics (incluant la Sépaq) par les opérateurs récréotouristiques	À même le budget d'opération	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Identification, protection et acquisition des terrains stratégiques pour le développement touristique	Phase 1 : Veille et négociations. Création d'un fonds d'acquisition immobilier et programme d'aide financière Phase 2 et 3 : Réinvestissement dans le fonds d'acquisition et poursuite du programme	550 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	1 100 000 \$
Élaboration de stratégies reliées à la protection des paysages et des espèces fauniques et floristiques emblématiques	Budget global <i>Promoteur : MRC</i>	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
Instauration de plateformes d'échanges et de collaborations intermunicipales et interculturelles	À même le budget d'opération	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL		650 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 450 000 \$

Axe 3.3 : Innover dans le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre

Description

L'environnement de la Haute-Gaspésie offre une qualité de vie exceptionnelle. Il s'agit d'un atout distinctif ayant une influence sur le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre. Cet aspect doit d'être valorisé dans la stratégie de recrutement et la rétention de la main-d'œuvre des entreprises touristiques. Le recrutement se doit de passer par des canaux attractifs pour atteindre des candidats canadiens et internationaux. Il sera important que des actions avec d'autres organismes soient coordonnées (Tourisme Gaspésie, Vivre en Gaspésie, Place aux jeunes, CQRHT, etc.).

Pour cet axe de développement, deux projets sont envisagés :

- **Élaboration d'une stratégie de recrutement et rétention de la main-d'œuvre diversifiée** : Le recrutement de la main-d'œuvre doit se baser sur une stratégie efficace pour faire de la Haute-Gaspésie, non seulement un lieu de travail en tourisme attrayant, mais également un milieu de vie de grande qualité. Cette stratégie devra s'appuyer sur la qualité de l'environnement et l'accueil de la population tout en offrant à ces employés des opportunités pour découvrir la Haute-Gaspésie. Des partenariats avec les écoles de tourisme et le Cégep de la Gaspésie et des Îles (DEC tourisme d'aventure) doivent aussi faire partie de la stratégie. Des discussions avec ledit collège doivent avoir lieu afin que ce soit pris en considération, de façon spécifique. Le fort potentiel d'activités hivernales présentes sur le territoire de la Haute-Gaspésie doit aussi faire partie de la stratégie.
- **Adoption d'incitatifs pour les employeurs et employés** : Divers incitatifs sont possibles afin d'encourager les travailleurs locaux ou issus de l'immigration à choisir les carrières et métiers touristiques en Haute-Gaspésie.
 - Notamment, la priorité dans la phase 1 sera assurément d'augmenter la **capacité d'hébergement** pour les travailleurs du milieu touristique. Des solutions d'hébergement innovantes pourraient être développées dans chacune des municipalités. Les logements des travailleurs pourraient être partagés entre les employés d'été et ceux d'hiver, ou encore, entre les employés qui alternent sur des horaires différents. Des projets de mini maisons locatives, de campus dédiés aux employés de l'industrie touristique offriraient un avantage compétitif pour attirer les travailleurs en Haute-Gaspésie.



Crédit photo : MRC de la Haute-Gaspésie

Axe 3.3 : Innover dans le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Élaboration d'une stratégie collective de recrutement de la main-d'œuvre diversifiée	Phase 1 et 2 : Main-d'œuvre québécoise et recrutement international. Phase 1, 2 et 3 : Partenariat avec les écoles de tourisme	150 000 \$	150 000 \$	50 000 \$	350 000 \$
Mise en place d'incitatifs à l'employabilité	Budget global, notamment pour l'augmentation de la capacité d'hébergement pour les travailleurs	300 000 \$	200 000 \$	100 000 \$	600 000 \$
TOTAL		450 000 \$	350 000 \$	150 000 \$	950 000 \$

Axe 3.4 : S'appuyer sur une intelligence d'affaires collective innovante pour développer le produit et cibler nos clientèles

Description

La connaissance stratégique est un élément essentiel que l'on se doit de mettre à profit pour atteindre les cibles que l'on s'est fixées, tout comme l'accompagnement des acteurs engagés dans le développement de projets. Ce sont deux facteurs de succès incontournables qui se doivent d'être prioritaires. Nous croyons donc que deux chantiers importants doivent être mis en action :

- **Mise en place d'indicateurs de retombées touristiques et économiques et de connaissances des clientèles :** La façon dont on rassemble, partage et exploite la connaissance stratégique est essentielle. Si elle alimente les stratégies de développement et permet de garder le cap une fois qu'elle est mise en place, elle joue un rôle primordial dans la poursuite des objectifs et dans la pertinence de nos actions. Pour structurer cette intelligence d'affaires, il importe de développer un écosystème de données collectives portant à la fois sur le profil et les perceptions des clientèles cibles, et aussi sur les indicateurs de performance touristiques et économiques du secteur.
- **Accompagnement des promoteurs dans la réalisation de leurs projets de développement :** Bon nombre des projets présentés dans ce plan sont portés par des acteurs touristiques (entreprises privées, OBNL ou municipalités) impliqués et motivés pour qui l'appui, la collaboration et la participation des intervenants du milieu seront essentiels à la réussite de leur projet. La mise en place de services de soutien et d'accompagnement de ces développeurs est donc essentielle. Le mandataire de la mise en œuvre de ce plan devra se doter d'outils et de ressources spécialisées de haut niveau pour supporter la mise en œuvre des projets.



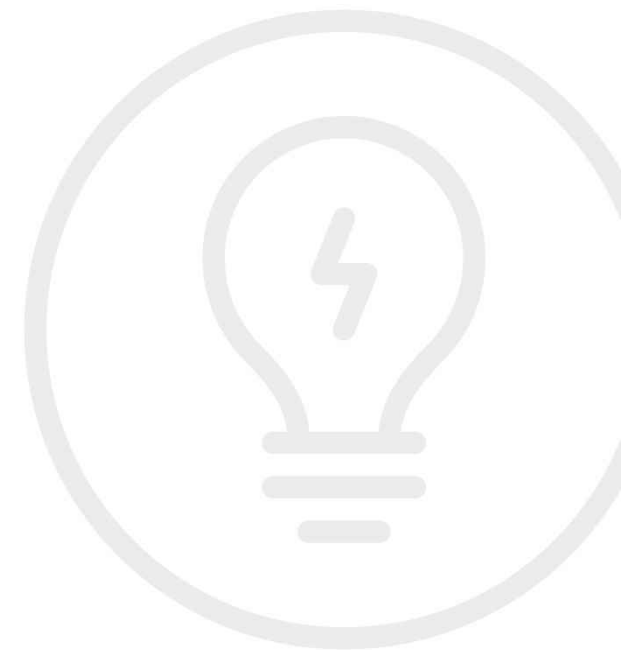
Crédit photo : Julie Grooten @MRC de la Haute-Gaspésie

Axe 3.4 : S'appuyer sur une intelligence d'affaires collective innovante pour développer le produit et cibler nos clientèles

Sommaire des investissements par projet

Projets	Sommaire des travaux	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Mise en place d'indicateurs de retombées touristiques et économiques et de connaissances des clientèles	Budget global	50 000 \$	30 000 \$	60 000 \$	140 000 \$
Accompagnement des promoteurs dans la réalisation de leurs projets de développement	Budget global	250 000 \$	150 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
TOTAL		300 000 \$	180 000 \$	160 000 \$	640 000 \$

Sommaire des investissements nécessaires pour l’Orientation 3

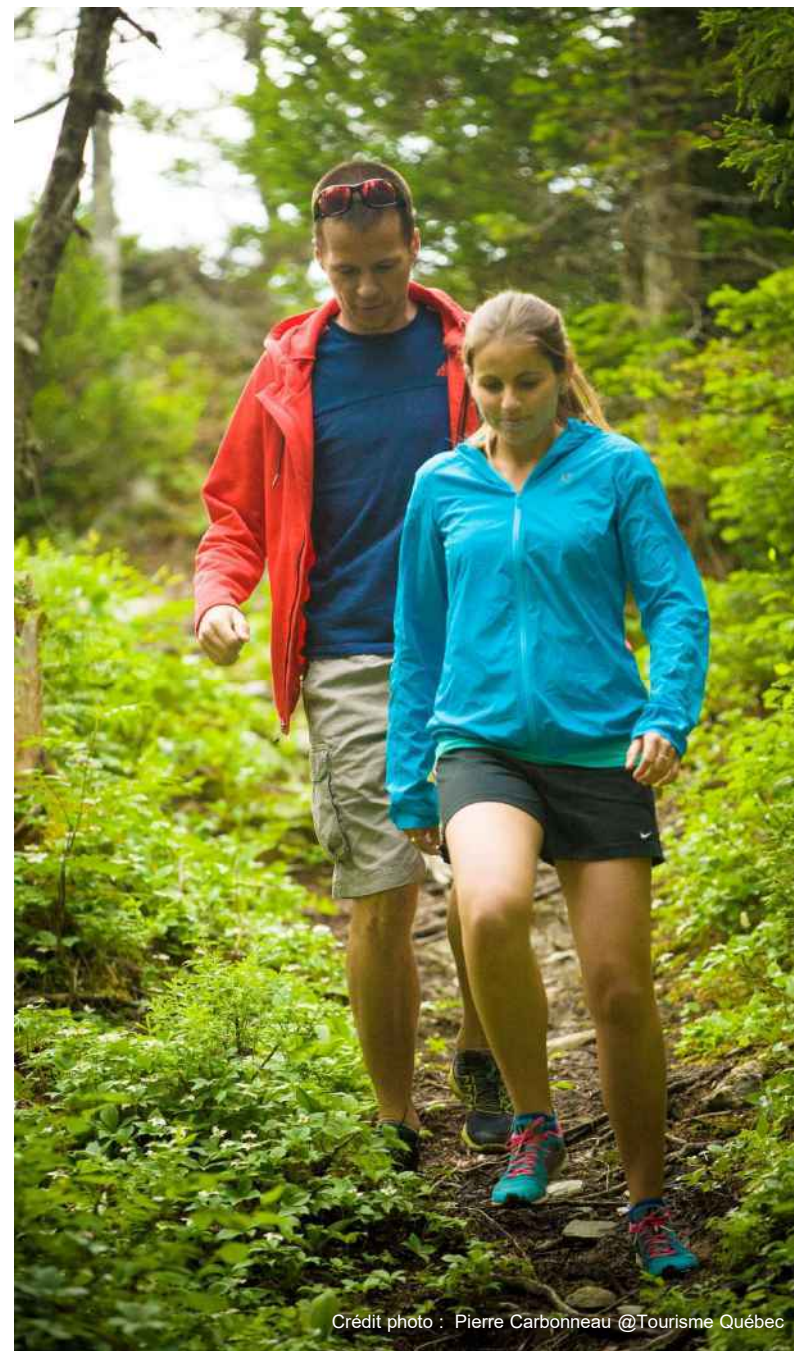


	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Orientation 3 : Créer des modes de gestion de la destination innovants, agiles et efficients				
Axe 3.1 Mettre en place une démarche collective en tourisme durable et responsable	300 000 \$	250 000 \$	50 000 \$	600 000 \$
Axe 3.2 Exercer un leadership en matière d'accès, de planification et d'aménagement du territoire	650 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 450 000 \$
Axe 3.3 Innover dans le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre	450 000 \$	350 000 \$	150 000 \$	950 000 \$
Axe 3.4 S'appuyer sur une intelligence d'affaires collective pour développer le produit et cibler nos clientèles	300 000 \$	180 000 \$	160 000 \$	640 000 \$
Sous-total	1 700 000 \$	1 180 000 \$	760 000 \$	3 640 000 \$



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE **2023**
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie **2033**

5. Cadre financier



Crédit photo : Pierre Carbonneau @Tourisme Québec

Éléments du cadre financier

Un cadre financier stimulant, par phase sur dix ans, pour le Plan de développement touristique des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie

Le cadre financier du Plan de développement touristique des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie pour les dix prochaines années a été établi à partir des hypothèses suivantes :

- Plus de **40 projets ont été évalués** selon les informations disponibles et fournies par les promoteurs, les études particulières produites dans le cadre de ce mandat et les estimations en fonction de notre expertise.
- Nous avons réparti les investissements par projet en **trois phases** de développement :
 - **PHASE 1 : 2024 - 2025 - 2026**
 - **PHASE 2 : 2027 - 2028 - 2029**
 - **PHASE 3 : 2030 - 2031 - 2032 - 2033**
- Nous avons réparti les investissements nécessaires pour chacun des projets selon les **quatre sources potentielles** généralement observées dans ce type de démarche :
 - **Promoteur** : Investissements faits par le secteur privé (prêteurs bancaires), des OBNL ou municipalités gestionnaires;
 - **Local** : Subventions et support financier offert par le secteur municipal : municipalité et/ou MRC;
 - **Provincial** : Support financier offert par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux;
 - **Fédéral** : Support financier offert par des ministères ou organismes gouvernementaux fédéraux.

Les pages suivantes présentent les investissements prévus par phase et par source de financement.

Sommaire des investissements par orientation

Tableau : Investissements nécessaires par orientation et par axe de développement

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Orientation 1 : Accroître l'attractivité internationale par des activités identitaires de montagne, de mer et de culture				
Axe 1.1 Concevoir des expériences maritimes mémorables	4 500 000 \$	4 200 000 \$	1 700 000 \$	10 400 000 \$
Axe 1.2 Rehausser les expériences de plein air et de montagne en toutes saisons	2 850 000 \$	4 100 000 \$	3 000 000 \$	9 950 000 \$
Axe 1.3: Bonifier l'offre d'activités en toutes saisons au Parc national de la Gaspésie et dans la réserve faunique	10 000 000 \$	8 000 000 \$	3 000 000 \$	21 000 000 \$
Axe 1.4 Créer un pôle scientifique et culturel majeur relié aux thématiques de la mer et des montagnes	5 350 000 \$	43 000 000 \$	9 000 000 \$	57 350 000 \$
Axe 1.5 Enrichir la destination exceptionnelle du Pôle des Anses et Falaises de la Haute-Gaspésie	8 475 000 \$	1 300 000 \$	1 200 000 \$	10 975 000 \$
Sous-total	31 175 000 \$	60 600 000 \$	17 900 000 \$	109 675 000 \$
Orientation 2 : Hausser l'expérience du visiteur par des services touristiques de qualité				
Axe 2.1 Rehausser la qualité et la variété de l'offre d'hébergement	10 913 000 \$	19 579 000 \$	16 458 000 \$	46 950 000 \$
Axe 2.2 Accroître l'expérience du visiteur par une offre culturelle enrichie	450 000 \$	480 000 \$	380 000 \$	1 310 000 \$
Axe 2.3 Instauration de nouveaux modes d'accessibilité et de mobilité durables	350 000 \$	1 950 000 \$	2 000 000 \$	4 300 000 \$
Axe 2.4 Renforcer les standards dans la pratique respectueuse et sécuritaire d'activités de plein air	1 090 000 \$	90 000 \$	90 000 \$	1 270 000 \$
Sous-total	12 803 000 \$	22 099 000 \$	18 928 000 \$	53 830 000 \$
Orientation 3 : Créer des modes de gestion de la destination innovants, agiles et efficaces				
Axe 3.1 Mettre en place une démarche collective en tourisme durable et responsable	300 000 \$	250 000 \$	50 000 \$	600 000 \$
Axe 3.2 Exercer un leadership en matière d'accès, de planification et d'aménagement du territoire	650 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 450 000 \$
Axe 3.3 Innover dans le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre	450 000 \$	350 000 \$	150 000 \$	950 000 \$
Axe 3.4 S'appuyer sur une intelligence d'affaires collective innovante pour développer le produit et cibler nos clientèles	300 000 \$	180 000 \$	160 000 \$	640 000 \$
Sous-total	1 700 000 \$	1 180 000 \$	760 000 \$	3 640 000 \$
GRAND TOTAL	45 678 000 \$	83 879 000 \$	37 588 000 \$	167 145 000 \$

Sommaire des parts d'investissements par source

Tableau : Investissements nécessaires par source de financement (\$)

Sources	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Promoteur ¹	14 240 900 \$	20 512 200 \$	16 127 900 \$	50 881 000 \$
Local / Régional	4 082 500 \$	6 879 000 \$	2 576 500 \$	13 538 000 \$
Provincial	17 296 300 \$	28 908 400 \$	9 646 300 \$	55 851 000 \$
Fédéral	10 058 300 \$	27 474 400 \$	9 227 300 \$	46 760 000 \$
Total	45 678 000 \$	83 879 000 \$	37 588 000 \$	167 145 000 \$

Tableau : Investissements nécessaires par source de financement (%)

Sources	Phase 1	Phase 2	Phase 3	TOTAL
Promoteur ²	31 %	25 %	43 %	31 %
Local / Régional	9 %	8 %	7 %	8 %
Provincial	38 %	34 %	26 %	33 %
Fédéral	22 %	33 %	24 %	28 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

- Investissements faits par le secteur privé (prêteurs bancaires), des OBNL ou municipalités gestionnaires
- La part des investissements varie selon le type de promoteur. Dans le cas des promoteurs du secteur privé, celle-ci peut varier entre 50 % et 100 %. Pour les OBNL, la part varie habituellement entre 0 % et 20 %.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

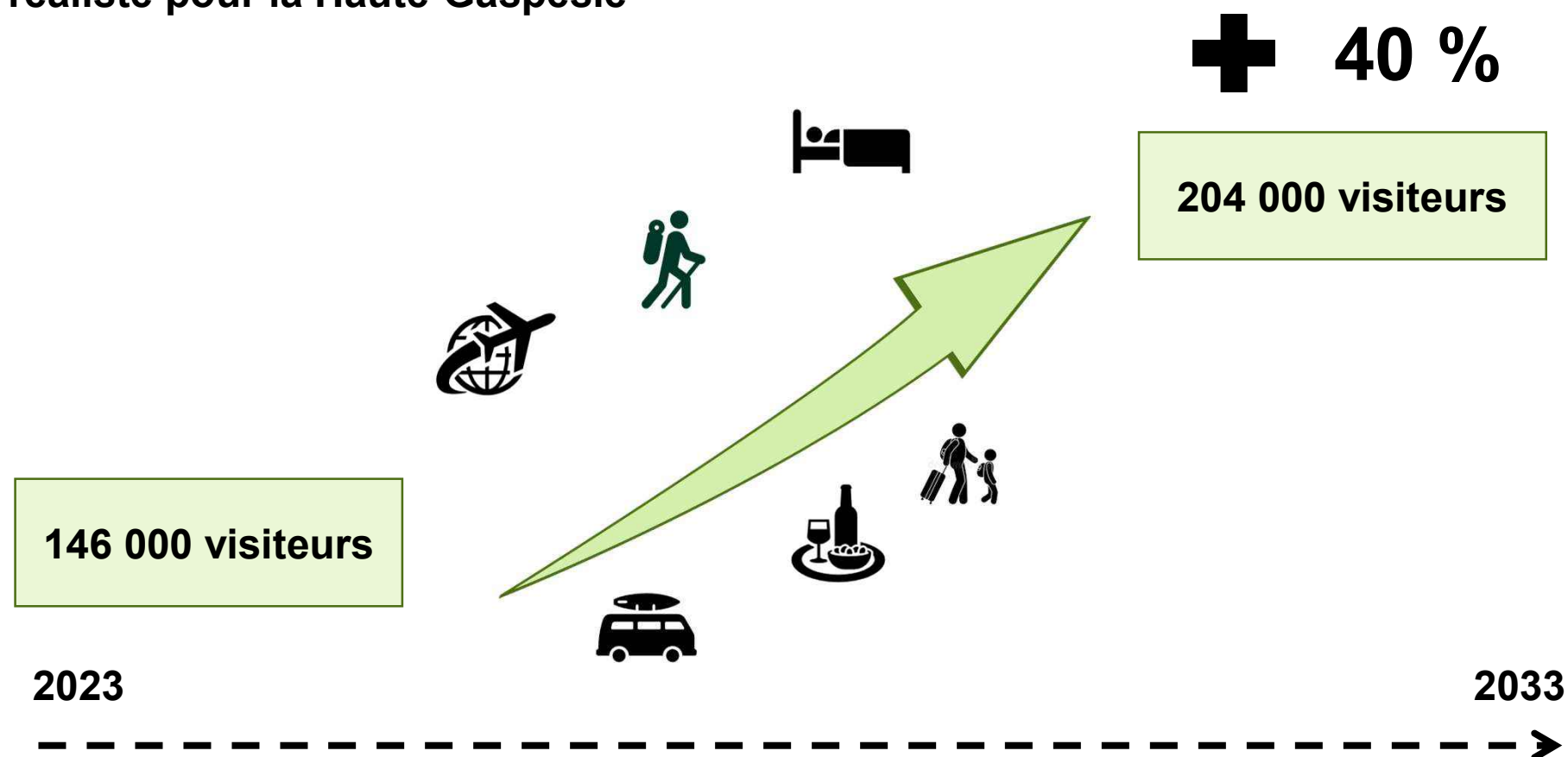
6. Achalandage et retombées économiques



Crédit photo : CHOK Images @MRC de la Haute-Gaspésie

Achalandage visé par le Plan de développement touristique des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie 2023-2033

Un objectif d'achalandage stimulant et réaliste pour la Haute-Gaspésie



Une croissance de l'achalandage touristique durable et significative

Hypothèses de croissance

La Gaspésie a connu une croissance du nombre de visiteurs sur son territoire depuis plusieurs années (sauf pour 2020 et 2021 lors de la pandémie). La Haute-Gaspésie a connu sensiblement le même rythme de croissance. Malgré qu'il n'existe pas d'indicateurs précis de la performance touristique de la MRC de la Haute-Gaspésie, nous estimons une part relative d'environ 16 % des visiteurs, basée sur l'offre en hébergement. Selon cette hypothèse, il y aurait environ **146 000 touristes** en Haute-Gaspésie chaque année.

Le Plan de développement touristique des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie 2023-2033 prévoit des investissements significatifs au cours des dix prochaines années, et ce, autant dans l'offre d'activités que dans l'hébergement et les services. Voici les hypothèses utilisées pour estimer la croissance de la performance touristique sur dix ans de la Haute-Gaspésie. Globalement, nous visons une fréquentation plus équilibrée sur 12 mois et une meilleure performance de l'hébergement touristique (camping, résidence de tourisme et hôtellerie) en termes de taux d'occupation et de revenus moyens par chambre et par site.

Hypothèses de croissance d'ici 2033

- Nous visons une **croissance de 40 % du nombre de visiteurs** passant de 146 000 à 204 000 visiteurs.
- Nous maintenons la même répartition de provenance que la situation actuelle.
- Nous estimons une **hausse du séjour moyen de 3 nuitées à 3,6 nuitées**.
- Au niveau de l'hôtellerie, nous ciblons **112 chambres** additionnelles (+25 %) avec un taux d'occupation passant de 50,4 % à 57 %.
- Au niveau du camping, nous estimons une croissance de **plus de 120 sites** (12 %) et près de **90 unités additionnelles de résidences de tourisme** (chalet, prêt-à-camper, loft locatif, etc.).

Le tableau de la page suivante présente ces hypothèses.

Une croissance de l'achalandage touristique durable et significative

Estimation d'achalandage de la Haute-Gaspésie d'ici 2033

Indicateurs	Situation actuelle	SCÉNARIO RETENU			
		An 3	An 6	An 10	Écart
Taux de croissance estimé par phase		+13 %	+27 %	+40 %	
Nombre de visiteurs	146 000	165 000	185 000	204 000	+ 40 %
Durée du séjour (jour)	3,0	3,1	3,3	3,6	+ 0,6
Hôtels					
Nombre d'unités	447	474	531	557	+ 110
Taux d'occupation	50,4 %	54 %	54 %	57 %	
Camping					
Nombre d'emplacements	995	1 045	1 127	1 240	+ 245
Taux d'occupation	67,3 %	70 %	75 %	78 %	

Source : Hypothèses RCGT



Une hausse des dépenses touristiques générées sur le territoire

Estimation des dépenses touristiques générées par les visiteurs de la Haute-Gaspésie d'ici 2033

- Les dépenses des visiteurs ont été établies à partir de l'estimation des dépenses pour l'ensemble de la Gaspésie. La part relative de la Haute-Gaspésie a été déterminée en fonction de l'offre d'hébergement touristique (16 % de l'ensemble de la région).
- Les dépenses par provenance ont été établies en utilisant la répartition observée en Gaspésie dans le *Tourisme au Québec en bref – Édition 2017*.
- La croissance a été établie pour prendre en compte la hausse de 40 % du nombre de visiteurs, ainsi que l'inflation prévue selon les prévisions de Desjardins (inflation annuelle de 2,5 %).

Indicateurs	Situation actuelle	SCÉNARIO RETENU		
		An 10	Écart total	Écart de croissance, sans compter l'inflation
Nombre de visiteurs	146 000	204 000	+ 40 %	
Dépenses touristiques générées par les visiteurs	76,2 M\$	133,6 M\$	+ 57,4 M\$	+ 38,7 M\$
Québec	55,7 M\$ (73 %)	92,2 M\$ (68 %)	+ 36,5 M\$	+ 21,4 M\$
Canada	7,9 M\$ (10 %)	20,3 M\$ (15 %)	+ 12,4 M\$	+ 10,2 M\$
États-Unis	3,8 M\$ (5 %)	9,5 M\$ (7 %)	+ 5,7 M\$	+ 4,6 M\$
Autres	8,7 M\$ (11 %)	13,6 M\$ (10 %)	+ 4,9 M\$	+ 2,5 M\$

Les retombées économiques du Plan de développement des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie incluent les emplois soutenus, la valeur ajoutée sur le PIB et les revenus fiscaux

Pour l'analyse des retombées économiques associées au Plan de développement touristique des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie, le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) a été utilisé.

Le MISQ simule des dépenses dans l'économie du Québec afin d'en mesurer les effets.

Le MISQ permet non seulement d'estimer les retombées économiques, mais aussi de les classer comme effets directs ou indirects. Ainsi, les résultats du modèle permettent d'apprécier l'incidence des dépenses tant dans les secteurs directement touchés que dans les secteurs fournisseurs de ces derniers.

Les extraits des simulations incluent les variables quantitatives suivantes :

- **Emplois créés ou soutenus** (équivalents temps complet – ETC¹);
- **Valeur ajoutée sur le PIB (aux prix du marché)** : La valeur ajoutée aux prix de base est obtenue par la somme des salaires et traitements avant impôt, des revenus nets des entreprises individuelles et des autres revenus bruts avant impôt. Pour obtenir la valeur ajoutée aux prix du marché, il suffit d'ajouter au dernier résultat les taxes indirectes sur les biens et services et de soustraire les subventions sur les biens et services;
- **Revenus fiscaux des gouvernements du Québec et du Canada** : Impôts et taxes, parafiscalité² québécoise (RRQ, FSS, CNESST et RQAP) et parafiscalité fédérale (assurance-emploi).

1. L'ETC est défini comme « le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné ».

2. La parafiscalité inclut les contributions des salariés et des employeurs aux différents fonds de sécurité sociale : RRQ, FSS, CNESST, RQAP et assurance emploi.



Schématisation de l'estimation des retombées économiques



Dépenses engendrées dans le cadre
des projets de développement
touristique – Volet 1



Dépenses touristiques supplémentaires
engendrées par les projets de
développement – Volet 2

Modélisation des intrants avec le MISQ

Effets directs

Les effets directs sont ceux qui concernent les secteurs directement touchés par les dépenses initiales. À cela s'ajoutent les taxes payées par ces secteurs sur leurs achats d'intrants intermédiaires ainsi que les impôts et les parafiscalités perçus par les deux paliers de gouvernement.

Effets indirects

Le premier cycle d'effets indirects provient des premiers fournisseurs. Ces premiers impacts indirects correspondent à la valeur ajoutée générée chez les fournisseurs immédiats des entreprises québécoises, aux revenus fiscaux des gouvernements ainsi qu'aux fuites et aux taxes liées aux dépenses de ces mêmes fournisseurs.

La somme des incidences des itérations subséquentes donne finalement l'effet indirect sur les autres fournisseurs.

Les projets de développement touristique engendreront des dépenses importantes dans la région

Le coût total des projets de développement touristique est estimé à 167,2 M\$. Ce coût est valide pour la durée totale des travaux qui devraient s'échelonner sur une période d'environ 10 ans. Par ailleurs, les dépenses touristiques supplémentaires générées par les projets de développement sont estimées à 38,7 M\$. Il s'agit d'une estimation sur une base annuelle pour l'année 2033.



Dépenses engendrées dans le cadre
des projets de développement
touristique – Volet 1

167,2 M\$
(Dépenses non récurrentes)



Dépenses touristiques
supplémentaires engendrées par les
projets de développement – Volet 2

38,7 M\$
(Dépenses récurrentes)

L'approche retenue par RCGT concernant les dépenses touristiques vise à ne retenir que l'apport d'argent neuf dans l'économie locale et à éviter de tenir compte de dépenses qui auraient quand même été effectuées sur le territoire de référence.

Les hypothèses qui ont permis l'estimation des dépenses supplémentaires des visiteurs sont décrites à la page 71.

Source : Analyse RCGT.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

Un impact économique de 111,9 M\$ pour les dépenses engendrées dans le cadre des projets de développement touristique – Volet 1

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES (DIRECTES ET INDIRECTES) SONT LES SUIVANTES :



112 M\$

en retombées économiques pour le PIB du Québec



922

emplois soutenus (ETC)



27,4 M\$

en revenus fiscaux et parafiscaux pour les gouvernements

L'impact économique des projets de développement touristique a été modélisé à l'aide du modèle intersectoriel du Québec de l'ISQ et totalise 111,9 M\$. Cet impact est attribuable à l'ensemble des dépenses prévues et est valide pour la durée totale des travaux qui devraient s'échelonner sur plusieurs années.

La majeure partie des retombées économiques est attribuable à la valeur ajoutée générée par les secteurs de la construction et des services professionnels et techniques, principalement sous forme de rémunération et d'excédents d'exploitation.

Les travaux permettront également de :

- créer ou soutenir 922 emplois (équivalents temps complet), dont 571 emplois directs;
- générer des revenus fiscaux de 8,1 M\$ pour le gouvernement du Québec et de 5,5 M\$ pour le gouvernement fédéral;
- générer des revenus parafiscaux de 12,3 M\$ pour le gouvernement du Québec et de 1,5 M\$ pour le gouvernement fédéral.

À noter que le MISQ est un estimateur de contenu québécois. En raison des fuites (ex. : importations), les ratios de contenu québécois issus d'une simulation sont nécessairement inférieurs à la dépense initiale.

Note : Les montants sont indiqués en \$ courants.

Sources : Modélisation des impacts économiques à l'aide du modèle intersectoriel de l'ISQ, analyse RCGT.

Un impact économique supplémentaire de 27,7 M\$ pour les dépenses touristiques à partir de 2033 – Volet 2

L'impact économique annuel découlant des dépenses touristiques supplémentaires est estimé à 27,7 M\$ à partir de l'année 2033. Cet impact provient de l'ensemble des dépenses effectuées par les visiteurs supplémentaires au cours de leur visite dans la région de la Haute-Gaspésie. La majorité des retombées économiques est attribuable aux secteurs d'activité suivant : hébergement, restauration, loisirs et commerce de détail.

Le nombre total d'emplois au Québec soutenus par ces dépenses est de 271 et comprend les emplois directs et indirects. Pour la région de la Haute-Gaspésie, le nombre d'emplois directs atteint 221.

Selon les résultats de la modélisation, les gouvernements du Québec et du Canada obtiendront en 2033 des revenus supplémentaires de 8,7 M\$ découlant des dépenses touristiques. Ce montant comprend les revenus directs et indirects ainsi que la parafiscalité.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES (DIRECTES ET INDIRECTES) SONT LES SUIVANTES :



27,7 M\$

en retombées
économiques pour
le PIB du Québec



271

emplois soutenus
(ETC)



8,7 M\$

en revenus fiscaux et
parafiscaux pour les
gouvernements

*Note : Les montants sont indiqués en \$ pour l'année 2033.
Sources : Modélisation des impacts économiques à l'aide du modèle intersectoriel de l'ISQ, analyse RCGT.*



PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033



Sommaire des retombées économiques non récurrentes

Dépenses engendrées dans la cadre des projets de développement touristique – Volet 1

Impacts direct et indirects	Retombées directes	Retombées indirectes	Total
Total des emplois (ETC)	571	351	922
Total de la valeur ajoutée au PIB	73,8 M\$	38,1 M\$	111,9 M\$
Revenus fiscaux du gouvernement provincial	5,7 M\$	2,4 M\$	8,1 M\$
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	8,8 M\$	3,5 M\$	12,3 M\$
Revenus fiscaux et parafiscaux du gouvernement provincial	14,5 M\$	5,9 M\$	20,4 M\$
Revenus fiscaux du gouvernement fédéral	4,0 M\$	1,5 M\$	5,5 M\$
Parafiscalité du gouvernement fédéral	1,0 M\$	0,5 M\$	1,5 M\$
Revenus fiscaux et parafiscaux du gouvernement fédéral	5,0 M\$	2,0 M\$	7,0 M\$

Note : Les montants sont indiqués en \$ courants.

Sources : Modélisation des impacts économiques à l'aide du modèle intersectoriel de l'ISQ, analyse RCGT

Sommaire des retombées économiques récurrentes

Dépenses touristiques supplémentaires engendrées par les projets de développement – Volet 2

Impacts direct et indirects	Retombées directes	Retombées indirectes	Total
Total des emplois (ETC)	221	50	271
Total de la valeur ajoutée au PIB	21,1 M\$	6,6 M\$	27,7 M\$
Revenus fiscaux du gouvernement provincial	4,8 M\$	0,3 M\$	5,1 M\$
Parafiscalité québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	1,6 M\$	0,5 M\$	2,1 M\$
Revenus fiscaux et parafiscaux du gouvernement provincial	6,4 M\$	0,8 M\$	7,2 M\$
Revenus fiscaux du gouvernement fédéral	0,9 M\$	0,2 M\$	1,1 M\$
Parafiscalité du gouvernement fédéral	0,3 M\$	0,1 M\$	0,4 M\$
Revenus fiscaux et parafiscaux du gouvernement fédéral	1,2 M\$	0,3 M\$	1,5 M\$

Note : Les montants sont indiqués en \$ pour l'année 2033.

Sources : Modélisation des impacts économiques à l'aide du modèle intersectoriel de l'ISQ, analyse RCGT





PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE | 2023
des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie | 2033

7. Plan de mise en œuvre et de gouvernance



Crédit photo : L'île imagin'air @Tourisme Québec

Conditions de succès du plan de mise en œuvre

Une nouvelle gouvernance à concevoir pour mettre en œuvre le Plan de développement touristique des Chic-Chocs et de la Haute-Gaspésie 2023-2033

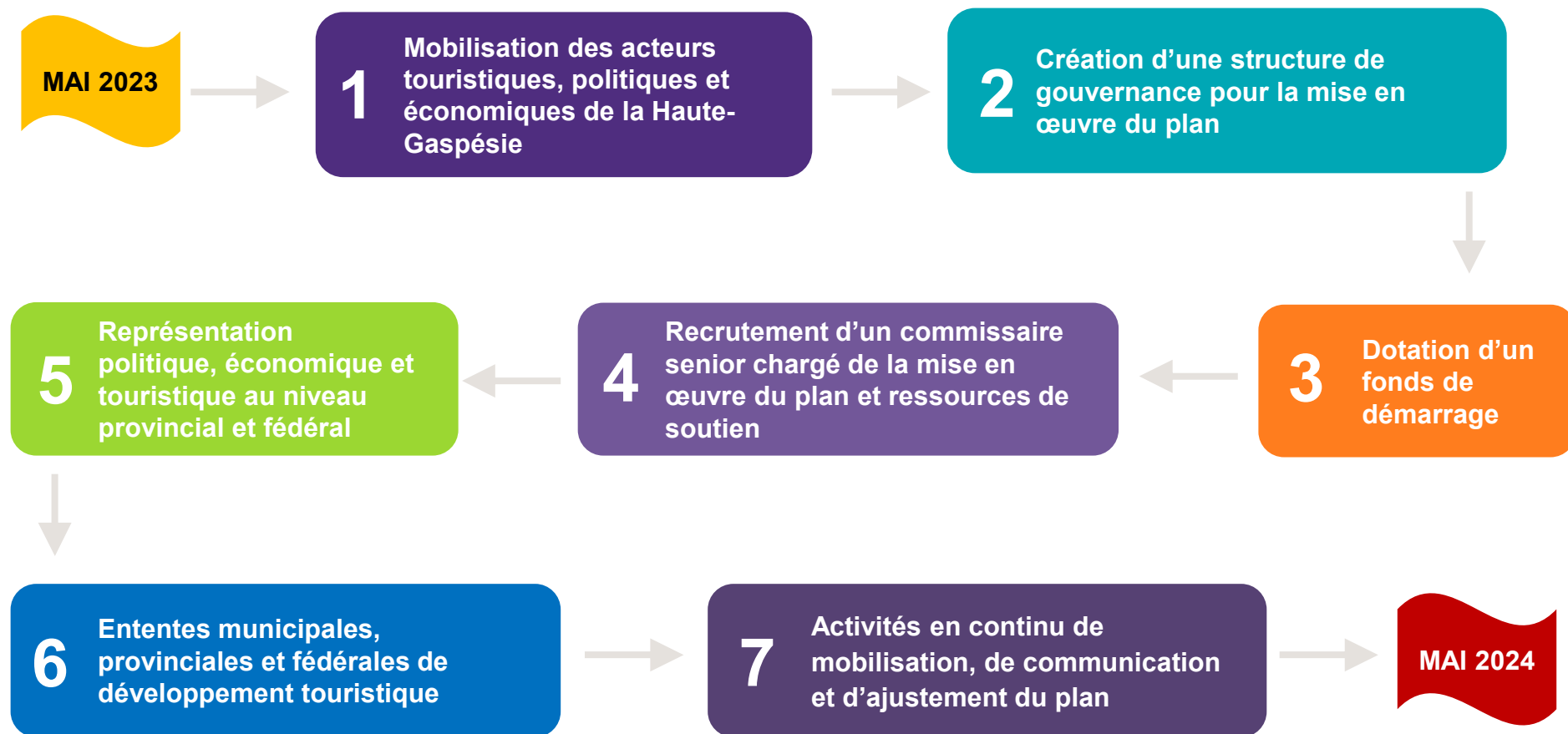
Un plan de développement de cette envergure, et comportant autant d'approches touristiques innovantes et branchées sur les tendances, nécessite un cadre de gouvernance et de mise en œuvre à la hauteur du défi.

Le mise en œuvre repose sur trois conditions de succès :



Les pages suivantes présentent le plan de mise en œuvre. Selon les orientations identifiées dans le plan de développement, on y présente les éléments de la gouvernance et le modèle pour en assurer le suivi. Il établit également une structure de gouvernance optimale et les étapes pour sa mise en œuvre.

Sommaire des étapes pour la mise en œuvre du plan de développement



rcgt.com



Raymond Chabot
Grant Thornton

© Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., 2021. Tous droits réservés.

« Grant Thornton » fait référence à la marque sous laquelle les sociétés membres de Grant Thornton fournissent des services de certification, de fiscalité et de conseil à leurs clients, et peut aussi désigner une ou plusieurs sociétés membres, selon le contexte. Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. est une société membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les sociétés membres ne constituent pas une association mondiale. GTIL et chacune des sociétés membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont offerts par les sociétés membres.